32

LE PETIT APACHOIS

JOURNAL COMMUNAL OFFICIEL

Edition juillet 2026

EDITO L'INTERCOMMUNALITÉ NOS ASSOCIATIONS AM DREILÄNDERECK NOTRE PATRIMOINE
AU FIL DU TEMPS INSTANTS DE VIE A VOTRE SERVICE ZOOM TRAVAUX PRENEZ NOTE
AU COEUR DE LA MAIRIE CET ÉTÉ DANS NOTRE RÉGION MANIFESTATIONS





AG Ligue Grand-Est de Handball

Deux membres du SLPS ont été mis à l'honneur.

Rubrique : Nos associations **Page : 13**



Visite à Rouillé

Une délégation d'Apach s'est rendue à Rouillé.

Rubrique : *Notre patrimoine* **Page : 22**



Festival i3

Journée de l'Europe, une fête transfrontalière.

Rubrique : *Am Dreiländereck* **Page : 18 - 19**

L'ÉDITO DU MAIRE

Madame Émilie VILLAIN



Émilie Villain - Maire d'Apach

Un nouveau chapitre pour notre commune

Chères Apachoises, chers Apachois,
C'est avec une immense fierté, une profonde émotion, mais avant tout un grand sens des responsabilités que je m'adresse à vous, pour la première fois depuis les élections de mars, à travers les pages de notre journal municipal.

Les élections municipales qui viennent de se dérouler ont marqué un moment démocratique fort pour notre commune lors de laquelle le taux de participation a été de 64.54 %. Vous avez choisi de faire confiance à notre équipe « Apach 2026, Notre village au cœur », et nous mesurons pleinement l'exigence de cette responsabilité. Je tiens à remercier chaleureusement les 299 électeurs qui ont voté pour nous et chacun d'entre vous pour votre participation.

Je n'oublie pas non plus les 199 électeurs qui ont choisi la seconde liste. Leur expression démocratique mérite d'être respectée. Je regrette simplement que les 3 sièges qui étaient destinés à la liste d'opposition demeurent aujourd'hui vacants, laissant aujourd'hui sans représentation directe une partie des électeurs au sein du conseil municipal.

Soyez certains que notre engagement envers tous les habitants sera total, guidé par l'intérêt général, l'écoute et l'action tout comme je l'ai toujours fait depuis 2020.

Une équipe au travail, dès aujourd'hui

La campagne électorale est désormais derrière nous ; l'heure est maintenant au travail et au rassemblement. Notre équipe, renouvelée, enthousiaste et pleinement investie, est déjà à l'œuvre pour concrétiser les engagements que nous avons pris devant vous lors de la campagne et lors de la réunion publique du 4 février.

Nous voulons une commune vivante, solidaire et tournée vers l'avenir. Nos priorités pour les mois à venir sont claires :

- La proximité : Renforcer le dialogue avec vous et être à votre écoute de tous au quotidien. C'est pourquoi, dès le conseil municipal du 30 mars 2026 nous avons décidé de créer un Conseil Municipal des Jeunes et un Conseil Municipal des Sages.

- Le cadre de vie : Préserver notre environnement tout en modernisant et installant des infrastructures répondant à vos attentes. C'est pourquoi, nous travaillons déjà sur l'installation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, la réfection de portions de route et la sécurisation du passage piétons de l'église.

- Le dynamisme local : Soutenir nos associations, favoriser l'installation de commerçants et artisans qui font battre le cœur de notre village.

Notre méthode sera simple : Agir avec transparence et gérer avec rigueur.

Construire ensemble

Une municipalité ne peut rien réussir seule. C'est ensemble — élus, agents municipaux, citoyens, acteurs associatifs et économiques — que nous ferons grandir notre commune. Ce journal sera le reflet de cette dynamique collective. Au fil des pages et des numéros, vous y trouverez le suivi de nos projets, la transparence de nos débats et la mise en valeur des initiatives locales.

Je sais pouvoir compter sur votre énergie et votre attachement à notre commune. Vous pouvez compter sur notre total engagement, et sur mon total engagement comme je l'ai toujours fait.

À toutes et à tous, je souhaite une excellente lecture et un excellent été.

Bien sincèrement,

Émilie Villain

SOMMAIRE
Le Petit Apachois

ÉDITO
L'édito du Maire P.3

INTERCOMMUNALITÉ
Bourse BAFA et BAFD P.6
Blabla car Daily P.7
Bourse d'étude médicales P.8

NOS ASSOCIATIONS
Partenariat municipalité - Associations P.9
CCAS P.9 - 10
Comité de jumelage P.11 - 12
APE P.13
SLPS P.13
Club des Jeunes 3 frontières P.14 - 15
Comité des Fêtes P.16 - 17

AM DREILÄNDERECK
Festival i3 P.18 - 19
Inauguration du tripoint P.20 - 21

NOTRE PATRIMOINE
En route pour Rouillé P.22
Commémoration du 8 mai P.23

AU FIL DU TEMPS
Notre périscolaire P.24 - 29
Nos écoles P.30

INSTANTS DE VIE
Hommage à Lucien Metternich P.31 - 32
État civil P.32

À VOTRE SERVICE
Le Chouette Atelier P.33
Le Jardin bio d'Evan P.33

ZOOM TRAVAUX
Logements Logiest P.34
Travaux en cours P.35

PRENEZ NOTE !
Permis de louer P.36
Chenilles processionnaires P.37

AU COEUR DE LA MAIRIE
L'équipe Municipale P.38
Conseil des sages P.39
Cadeaux aux écoliers P.39
Conseil des jeunes P.40
PCS P.41
Nouveaux horaires de Mairie P.41

L'ÉTÉ DANS NOTRE RÉGION
Château de Sierck P.42 - 43
Cinéma sur le territoire P.44
Balades et circuits P.45
Château de Malbrouck P.46
Moselle Jeunesse P.46 - 48

MANIFESTATIONS
Manifestations 2026 P.49

COMPTES-RENDUS
Conseil du 27 avril P.50 - 51
Conseil du 27 mai P.52

EQUIPE D'ÉDITION
Le Petit Apachois

ÉQUIPE DE RÉDACTION

ÉMILIE VILLAIN
RÉDACTION DES ARTICLES

ANNE WOLF
RÉDACTION DES ARTICLES

CHLOÉ BARBIERI
RÉDACTION DES ARTICLES

CONCEPTION

JOFFREY REDLINGER
CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

IMPRESSION

JOURNAL IMPRIMÉ PAR NOS SOINS
IMPRESSION SUR DEMANDE EXCLUSIVEMENT.

Version
LPA 2026 - 32

Eco-responsable
Impact écologique diminué !

NOS RÉSEAUX DE COMMUNICATION

FACEBOOK
Le Petit Apachois

PANNEAUPOCKET
Commune d'Apach

SITE INTERNET
www.apach57.fr


Tu as 16 ans ou plus ?
Passe ton
ton
BAFA
ou ton BAFD
En échange de 30h de bénévolat,
la CCB3F t'apporte
un accompagnement financier !
TÉLÉCHARGE TON DOSSIER D'INSCRIPTION !
Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
Renseignements
Par téléphone au 06 31 09 32 55
ou par mail à l'adresse culture@ccb3f.fr

BLA BLA CAR DAILY
Intercommunalité

La ruralité se mobilise pour la mobilité ! 100€ de prime de covoiturage !

Depuis le 12 mars 2024, les Communautés de Communes Bouzonvillois Trois Frontières, de l'Arc Mosellan et de Cattenom et Environs soutiennent financièrement le développement du covoiturage sur leur territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est essentiel dans un territoire où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. Grâce à cette aide, les conducteurs recevront au minimum 2 € à chaque covoiturage et le trajet reviendra à 0,50€ pour le passager (tarif unique).



Comment ça fonctionne ?

- Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine ;

- L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile/travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la somme aux usagers.

BOURSE D'ÉTUDE MÉDICALES
Intercommunalité

POURQUOI CHOISIR NOTRE TERRITOIRE ?

La CCB3F, un territoire organisé pour la santé, grâce à une volonté forte :

- 3 associations de professionnels de santé
- 3 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) en création
- 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ; « Thionville Est » et « Cœur de Moselle »
- 2 hôpitaux à moins de 30 min : hôpital de Mercy à Metz, hôpital Bel Air à Thionville (CHR Metz-Thionville)
- Une offre médico-sociale (EHPAD, IME...)



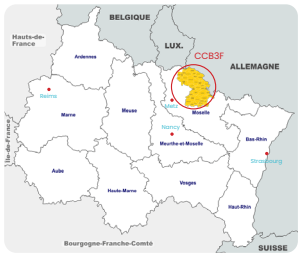


Mais aussi, un territoire où il fait bon vivre :

- Aux portes de l'Allemagne et du Luxembourg, là où l'espace Schengen prend tout son sens
- Des sites historiques et naturels renommés (Château de Malbrouck, Château de Sierck, Château St Sixte à Freistroff, Réserve Naturelle de Montenach...)
- Une offre d'équipements, de commerces et de services diversifiée (écoles, 2 crèches...)
- De nombreuses activités sportives et associatives
- Des événements toute l'année !





À proximité des villes universitaires de Nancy, Strasbourg et Reims.

Accessibilité :

- Autoroutes A31 et A4
- Gares de Metz et Thionville

Temps de trajet en voiture depuis le territoire :

- Metz : 40 min
- Nancy (A31) : 1h20
- Strasbourg (A4) : 1h50
- Reims (A4) : 2h20
- Paris (A4) : 4h10



Armel CHABANE
Président de la CCB3F

Chères étudiantes,
Chers étudiants,

La Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (40 communes – 25 000 habitants) est située dans le Nord Est de la Moselle, à la frontière de l'Allemagne et du Luxembourg. Bouzonville (4 000 habitants) et Sierck-les-Bains (1 700 habitants) en sont les villes « centres ».

Afin de renforcer son offre de soins, la CCB3F vous accompagne financièrement tout au long de votre cursus de médecine générale ou de chirurgie dentaire.

Fort d'un cadre de vie de qualité, notre territoire a la volonté de vous accueillir dans les meilleurs conditions.

Alors, laissez-vous séduire et venez vous installer chez nous !

Je souhaite exercer **seul(e) en libéral** ou **à plusieurs** au sein d'une maison de santé...



Collaborer avec d'autres **professionnels de santé** pour améliorer le parcours de soin de chaque patient...

Travailler à la campagne, dans un coin sympa, à **proximité de Metz** avec beaucoup de services...

La CCB3F **m'accompagne financièrement** durant mes études, dès ma 4ème année de médecine ou dès ma 3ème année d'odontologie en contrepartie d'un **engagement** à l'installation !

Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières

BOURSE D'ÉTUDES MÉDICALES
Futur médecin ou dentiste



ÉTUDIANTS EN MÉDECINE OU EN CHIRURGIE DENTAIRE ?
Bénéficiez d'une bourse d'études de 4 800 € / an*

**sous conditions*

03 87 21 00 99
contact@ccb3f.fr
www.ccb3f.fr - rubrique "Santé"

Hôtel communautaire
3 bis rue de France
57320 BOUZONVILLE



POUR QUI ?

- Les étudiants et internes en médecine ou en odontologie, scolarisés dans une université française *(présentation d'un certificat de scolarité / attestation d'inscription)*

À PARTIR DE QUAND ?

- Médecine : dès la 4ème année et jusqu'à la 10ème année d'études incluse
- Dentaire : dès la 3ème année et jusqu'à la 6ème année d'études incluse

QUELS AVANTAGES CONCRETS ?

- Une aide financière annuelle de 4 800 €, versée pendant la durée des études, soit 400€/mois
- Un soutien au moment de l'installation

QUELLES CONTREPARTIES ?

- S'engager à exercer sur le territoire Bouzonvillois Trois Frontières pendant au moins 10 ans à la fin des études
  - 5 ans obligatoires ouvrant remboursement des sommes perçues si non-respect
  - 5 ans sous forme de pacte moral

COMMENT CANDIDATER ?

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Scannez-moi

- **Par mail à :** contact@ccb3f.fr
- **Ou par courrier à :**
  Communauté de Communes
  Bouzonvillois Trois Frontières
  3 bis rue de France
  57320 BOUZONVILLE

Composition du dossier de candidature et formulaire type téléchargeables sur :
www.ccb3f.fr - rubrique "santé"



PARTENARIAT MUNICIPALITÉ - ASSOCATIONS

Nos associations

Associations & Municipalité : un partenariat au service du village

La vitalité d'un village se mesure aussi à la richesse de sa vie associative. Sport, culture, solidarité, patrimoine, festivités... nos associations créent du lien, animent notre commune et contribuent chaque jour à son attractivité.

À leurs côtés, la municipalité a fait le choix d'un accompagnement concret. Au cours du mandat **2020-2026**, ce sont **28 330 € de subventions** qui ont été attribués à l'ensemble des associations de la commune afin de soutenir leurs projets, leurs manifestations et leur fonctionnement.

Parce qu'un tissu associatif dynamique a besoin du soutien de sa commune, et qu'une commune vivante ne peut s'épanouir sans un tissu associatif engagé, ce partenariat est essentiel.

Ensemble, nous faisons vivre Apach, renforçons son attractivité, son rayonnement, sa visibilité sur notre territoire communautaire et transfrontalier et offrons à chacun des moments de partage, de convivialité et de solidarité.

Merci à tous les bénévoles, aux dirigeants associatifs et à tous ceux qui, aux côtés de la Municipalité, font battre le cœur de notre village.

CCAS

Nos associations

Le CCAS d'Apach a lui aussi entamé un nouveau chapitre à la suite des dernières élections municipales. Une équipe renouvelée s'est constituée, mêlant des membres déjà investis lors du précédent mandat et de nouveaux élus ainsi que des habitants désireux de s'engager au service des autres.

Animés par les mêmes valeurs de solidarité, d'écoute et de proximité, tous partagent une ambition commune : créer du lien entre les habitants, accompagner ceux qui en ont besoin et proposer des moments de partage qui renforcent le vivre-ensemble.

Les membres actifs du CCAS se mobilisent lorsque nous subissons des aléas qui peuvent mettre en péril les personnes vulnérables inscrites au PCS (voir article PCS page 41), ce sont donc eux qui se chargent d'aller visiter ou d'appeler les personnes souffrantes ou isolées lors d'événements tels que des coupures de courant prolongées ou de la récente canicule.
Au cours du dernier semestre, à cheval entre les deux mandats, le CCAS a poursuivi son engagement aux côtés du Café Klatsch, dont il assure l'animation. Les rendez-vous incontournables se sont succédés dans une ambiance toujours chaleureuse, avec notamment la traditionnelle galette des rois et la fête de Pâques, très appréciées des seniors qui participent régulièrement à ces rencontres.

Avant la pause estivale, une sortie conviviale a également été organisée au Bar Bac de Cattenom. Autour d'un bon repas, les participants ont partagé un agréable moment de détente, de rires et d'échanges, illustrant parfaitement la mission du CCAS : favoriser les rencontres, rompre l'isolement et cultiver la convivialité au cœur de notre village.
Après cette parenthèse estivale, le **Café Klatsch** fera son grand retour **dès le jeudi 11 septembre à 14 h**. Les habitués, comme les nouveaux participants, y sont les bienvenus pour partager un après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Les membres du CCAS vous souhaitent un très bel été et auront le plaisir de vous retrouver à la rentrée !



L'équipe du CCAS est constituée de membres bénévoles : Christiane Muller, Anne DiVita, Stéphanie Obiegala et Josiane Kayser et des membres du conseil municipal Anne Wolf, Rachel Lellig, Virginie Guénot, Stéphanie Heintz, Christophe Michaud et Émilie Villain



Des roses pour la fête des mères



Le café Klatsh fait son carnaval



Repas de fin d'année

Le Comité de Jumelage
Pour ne pas oublier...

Le Comité de Jumelage dont la mission est de transmettre l'histoire de l'évacuation des Apachois vers Rouillé dans la Vienne en septembre 1939, participe régulièrement aux manifestations du village. Les bénéfices servent principalement à conserver le lien entre Apach et Rouillé avec des échanges entre les deux comités.



Notre président Christian Gillet s'adresse aux jeunes générations

Le sujet principal abordé durant notre assemblée générale du 27 mars a été l'organisation de la venue de nos amis rullicois le 14 mai, mais également l'exposition d'une toute nouvelle activité qui nous permet d'allier passion et convivialité lors de la confection de fleurs en argile qui sont dorénavant mises en vente à chacune de nos manifestations en plus de nos traditionnelles pâtisseries. Le premier test a été réalisé lors de notre toute première participation à la journée de l'Europe (I3) le 9 mai où comme d'habitude, des douceurs sucrées ont été proposées. Cette manifestation nous a permis de nous faire connaître de l'autre côté de la frontière, avec un rappel historique.

S'en est suivi de très près le fameux week-end où nous avons accueilli une trentaine de Rullicois le jeudi 14 mai. L'accueil a été préparé par la mairie à la salle Europa où chaque famille apachoise a été ravie d'accueillir ses amis de longue date ou de découvrir leurs hôtes.
Le Comité de Jumelage leur avait préparé comme à l'accoutumée une journée visite de notre région et cette fois-ci nous nous sommes tous dirigés vers Nancy avec au programme :

- une visite de la villa Majorelle et du musée de l'école de Nancy,
- un repas sur la place Stanislas,
- un tour de la ville en petit train,
- pour finir un petit goûter de produits lorrains à la brasserie l'Excelsior.

Le samedi est toujours une journée libre où chacun occupe ses invités selon son envie. Cette année beaucoup étaient intéressés par la découverte ou redécouverte de la Ligne Maginot, le Hackenberg.



Journée de l'Europe, Festival I3



Accueil de nos amis Rulliecois, visite à Nancy.



Accueil de nos amis Rulliecois, visite du Hackenberg.

La journée s'est terminée par un moment convivial à la salle Europa autour d'un excellent repas préparé par le Clos de la Ravine.

Le bus est reparti dimanche matin après de longues accolades remplies d'émotion.

Notre volonté est de transmettre ce patrimoine à la nouvelle génération, afin de ne jamais oublier. Après une intervention de notre part à l'école élémentaire le 5 décembre pour répondre aux questions des enfants, nous avons également souhaité participer à l'échange qui a eu lieu entre les deux écoles, d'Apach et Rouillé, d'une part en achetant et en proposant aux adhérents l'achat de sacs à l'APE pour aider à financer le voyage des enfants mais également en les rejoignant à Rouillé où les enfants d'Apach ont pu découvrir le bourg où ont été évacués les Apachois lors de la seconde Guerre Mondiale. Nous sommes également allés les encourager et féliciter pour le travail de mémoire effectué avec leurs enseignants lors du spectacle de fin d'année, une magnifique fresque sur l'évacuation.

L'année est loin d'être terminée et nous avons encore d'autres projets pour lesquels vous pouvez noter les dates pour y participer :

- Guinguette le premier week-end d'août (de 10h00 à 21h00 le samedi 1er août, de 10h00 à 18h00 le dimanche 2 août)
- Repas pour les adhérents le 20 septembre à Belmach
- Marché de la pomme avec notre stand de pâtisseries le dimanche 11 octobre
- Soirée Beaujolais Nouveau le 21 novembre à la salle Europa à Apach

Pour nous contacter : *jumelageapach@gmail.com*


Confection des fleurs en argile



Exposition de la nouvelle création du Comité de Jumelage lors de leur assemblée générale

Quelle année !
l'Association des Parents d'Élèves a encore fait le plein d'actions et de bons moments en 2026.

Pour Pâques, nous vous avons proposé une vente de chocolats Jeff de Bruges. Merci à tous ceux qui ont craqué pour une douceur, cela a permis de récolter des fonds pour nos projets !

Nous avons apporté un coup de pouce pour les CM2 avec une participation à hauteur de 1 200 € pour leur voyage scolaire à Rouillé. L'APE est ravie d'avoir pu aider à rendre ce séjour possible.

Nous étions également présents pour la Kermesse de l'école qui a été un vrai succès avec notre stand de restauration ! Et un grand BRAVO à nos élèves de nous avoir fait partager un beau moment.

Et enfin comme chaque année, chaque élève de Grande Section a reçu un livre, et chaque CM2 une calculatrice pour bien démarrer le collège. Un petit clin d'œil pour accompagner ces grands changements !

On ne s'arrête pas là ! Nous ouvrirons notre petite guinguette au local Associatif d'Apach le week-end du 26-27 juillet. On espère vous y voir nombreux pour partager un moment festif, en famille ou entre amis.



Cadeaux offerts aux grandes sections.



Cadeaux offerts aux CM2.

Merci à tous les parents, enfants, enseignants et bénévoles qui font vivre l'APE. Si vous avez envie de nous rejoindre ou de donner un coup de main, n'hésitez pas : plus on est de fous, plus on rit !
À très vite pour de nouvelles aventures !

Dimanche 14 juin, la Ligue Grand Est de Handball a tenu sa 10e Assemblée générale ordinaire à la salle Pierre-Hallé, à Apach, réunissant près de 130 clubs de la région Grand Est.

L'Association Sports & Loisirs du Pays Sierckois a contribué au bon déroulement de cette journée avec un accueil chaleureux autour d'un café et de viennoiseries, un service à table pour le déjeuner, le tout dans la bonne humeur.

Deux membres du SLPS ont été mis à l'honneur et récompensés par la Ligue :

- Katiane, médaille de bronze
- Gérard, médaille d'argent

Cette distinction salue leur engagement et leur investissement constants au sein du club depuis de nombreuses années. Félicitations à tous les deux pour cette belle reconnaissance amplement méritée !
Rendez-vous les 29 et 30 août, à la salle des associations, pour notre week-end « Guinguette » !









CLUB DES JEUNES 3 FRONTIÈRES

Nos associations

Créé en 2022, le Club des Jeunes d'Apach est une association locale dont la vocation est double : contribuer à l'animation du territoire en participant aux différentes manifestations organisées sur la communauté de communes et sur le territoire transfrontalier, tout en développant ses propres événements, autant à Apach que sur le Pays des Trois Frontières.

Comme chaque année, les bénévoles ont ouvert la saison en participant aux différents défilés de carnaval organisés en France et au Luxembourg, à Waldwisse tout d'abord, puis Esch-sur-Alzette et Remich au Luxembourg et enfin Creutzwald. Pour cette nouvelle édition, ils ont entièrement repensé le thème de leur char autour de l'univers des bûcherons, un projet ayant nécessité près de 500 heures de travail depuis le début de l'année.

Au printemps, l'association s'est également mobilisée pour l'opération « Ça décape à Apach », initiée par le Comité des Fêtes, afin de participer au nettoyage des routes et des abords de la commune.

Au mois d'avril, la quatrième édition du March'é a une nouvelle fois réuni de nombreux participants. Sous une météo favorable, marcheurs et visiteurs ont pu découvrir un marché réunissant artisans et producteurs locaux, tout en profitant de deux parcours de 8 et 12 kilomètres au départ du hameau bucolique de Belmach. Les itinéraires empruntaient les hauteurs et les plateaux du secteur, offrant de beaux panoramas sur le territoire. A cette occasion, le Comité des Fêtes est venu prêter main forte aux jeunes et ont assuré toute la partie restauration !

Le 22 mai dernier, le Club des Jeunes a tenu son assemblée générale annuelle. Ce rendez-vous a permis de présenter le bilan moral et financier de l'association,



Bye bye les Cowboys...



... bonjour les bûcherons !



Festival I3



Le CDJ participe à l'opération Apach ça décape!



de revenir sur les enseignements tirés des manifestations organisées au cours de l'année écoulée et d'échanger sur les perspectives à venir. Les bénévoles ont également réaffirmé leur volonté de préserver un équilibre entre les nombreuses sollicitations associatives et des moments de convivialité qui leur sont dédiés. Ces temps de partage participent à entretenir la cohésion du groupe, à valoriser l'engagement de chacun et à pérenniser la dynamique de l'association.

En juin, le Club des Jeunes a pris part à la Fête de la Saint-Jean. Pour la quatrième année consécutive, ses bénévoles ont assuré la tenue des buvettes le samedi soir avant de participer au défilé des chars le dimanche. Leur réalisation a été récompensée par le premier prix, d'une valeur de 300 €.

Les prochains mois resteront tout aussi actifs. L'association participera à la Fête du Gros Cierge à Rustroff en assurant la gestion d'un stand de restauration, de la buvette et des desserts. Elle poursuivra ensuite son engagement aux côtés du Comité des Fêtes d'Apach dans la préparation des festivités du 14 juillet au coeur du village, rendez-vous incontournable de la vie de notre commune!

Enfin, les bénévoles consacreront une grande partie de leur énergie à l'organisation de la troisième édition du festival Roc N'Vibes, qui se déroulera une nouvelle fois sur le site atypique du Stromberg. Cet événement mobilise chaque année d'importants moyens humains, matériels et logistiques. Afin de concentrer leurs forces sur cette organisation, les membres de l'association ont du faire le choix de ne pas participer aux Guinguettes estivales cette année, un calendrier déjà particulièrement riche en manifestations ayant conduit à prioriser leurs engagements et concentrer les bénévoles disponibles sur le gros événement du Roc'N'Vibes.

Par son implication dans les rendez-vous communaux comme dans l'organisation de ses propres événements, le Club des Jeunes contribue, depuis sa création, au dynamisme de la vie associative apachoise et à l'animation du territoire.



March'é

Club des Jeunes
3 Frontières

Comité des Fêtes d'Apach : au cœur de l'animation du village

Tout au long de l'année, le Comité des Fêtes d'Apach poursuit sa mission d'animation de la vie locale en proposant des rendez-vous fédérateurs et en s'impliquant dans de nombreuses manifestations communales.

L'année a débuté avec la deuxième édition de la soirée de la Saint-Sylvestre organisée par le comité. Une nouvelle fois, la salle a affiché complet, témoignant de l'engouement suscité par cette soirée. Les participants ont profité d'une ambiance élégante et conviviale, animée par un DJ, tandis que le repas, préparé par le chef Jordy, a largement contribué à la réussite de l'événement.

Quelques semaines plus tard, le carnaval a réuni petits et grands dans une atmosphère festive et colorée. Décorations, animations, musique et jeux pour les enfants comme pour les adultes ont rythmé cette journée placée sous le signe de la convivialité. Au fil des éditions, cette manifestation fidélise un public toujours plus nombreux, séduit par la qualité de son organisation et l'accueil réservé aux participants.

À la fin du mois de mars, le Comité des Fêtes a également innové en proposant une opération citoyenne « Ça décape à Apach », consacrée à la préservation du cadre de vie. Associations, habitants et élus ont répondu à l'appel afin de participer au nettoyage des rues et des abords du village. Équipés de pinces de ramassage et de sacs poubelles fournis par le comité, les bénévoles se sont répartis sur différents secteurs de la commune. La matinée s'est ouverte autour d'un petit-déjeuner convivial avant de se conclure par un barbecue partagé. Au-delà des déchets collectés, cette initiative illustre l'engagement collectif en faveur d'un environnement plus propre et d'un cadre de vie agréable pour tous.

Le Comité des Fêtes a également apporté son concours à la quatrième édition du March'é, organisée par le Club des Jeunes, en assurant la partie restauration. Les visiteurs ont ainsi pu profiter d'une offre gourmande composée notamment de tartiflette, de crêpes, de cafés et de pâtisseries, contribuant à la convivialité de cette journée.

L'association apachoise a également pris part au festival transfrontalier I3, un rendez-vous incontournable au cœur du Pays des Trois Frontières. Aux côtés des exposants allemands et luxembourgeois, les bénévoles ont mis les petits plats dans les grands en régalant les visiteurs avec leurs succulentes galettes de pommes de terre. Dans une ambiance conviviale et résolument européenne, de nombreux visiteurs venus des trois pays se sont laissés tenter par cette spécialité qui n'a pas manqué de séduire les papilles et de faire rayonner le savoir-faire apachois.



Le CFA au Festival I3



Le CFA au Festival I3

LE COMITÉ DES FÊTES

Nos associations

À présent, les bénévoles sont pleinement mobilisés pour la préparation de la Fête nationale, qui se déroulera le **11 juillet.** Les bénévoles ont imaginé une nouveauté du côté de la restauration, que les visiteurs auront le plaisir de découvrir sur place. Afin que chacun puisse profiter pleinement de cette soirée, un écran géant sera également installé pour permettre aux amateurs de football de suivre le match dans une ambiance conviviale. Comme à l'accoutumée, le Club des Jeunes viendra prêter main-forte aux bénévoles du Comité des Fêtes, illustrant une nouvelle fois la complémentarité entre les associations du village.

Une fois la fête nationale achevée, le Comité des Fêtes poursuivra sa saison estivale avec l'organisation de la Guinguette les **8 et 9 août prochains**, dont une soirée nocturne le **8 août**. Une nouvelle occasion de partager des moments de convivialité et de faire vivre le village tout au long de l'été.

Par son engagement constant et l'implication de ses bénévoles, le Comité des Fêtes contribue pleinement au dynamisme associatif d'Apach et participe, tout au long de l'année, à faire vivre le village au rythme de manifestations appréciées des habitants comme des visiteurs.



March'é



Soirée de la Saint-Sylvestre

L'Europe au coeur de notre territoire

Chaque année, la Journée de l'Europe nous rappelle combien notre territoire des Trois Frontières est un symbole vivant de ce que Robert Schuman imaginait lorsqu'il posait les premières pierres de la construction européenne : « Faire de la coopération entre les peuples le meilleur garant de la paix. »

À une époque où de nombreux conflits continuent malheureusement de meurtrir différentes régions du monde, nous avons la chance de vivre au quotidien cette Europe de proximité qui permet aux habitants de France, d'Allemagne et du Luxembourg de travailler ensemble, d'échanger, de se rencontrer et de construire des projets communs. Cette réalité, qui peut parfois sembler naturelle à ceux qui vivent ici, constitue pourtant une richesse exceptionnelle qu'il nous appartient de préserver et de transmettre aux générations futures.



Du côté d'Apach, cette réussite porte avant tout le visage de l'engagement bénévole. Nos associations locales ont une nouvelle fois répondu présentes avec enthousiasme et générosité. Le Club des Jeunes Trois Frontières, le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes ainsi que la Forge Donat ont contribué, chacun dans leur domaine, à l'animation de cette journée et à l'accueil des visiteurs.

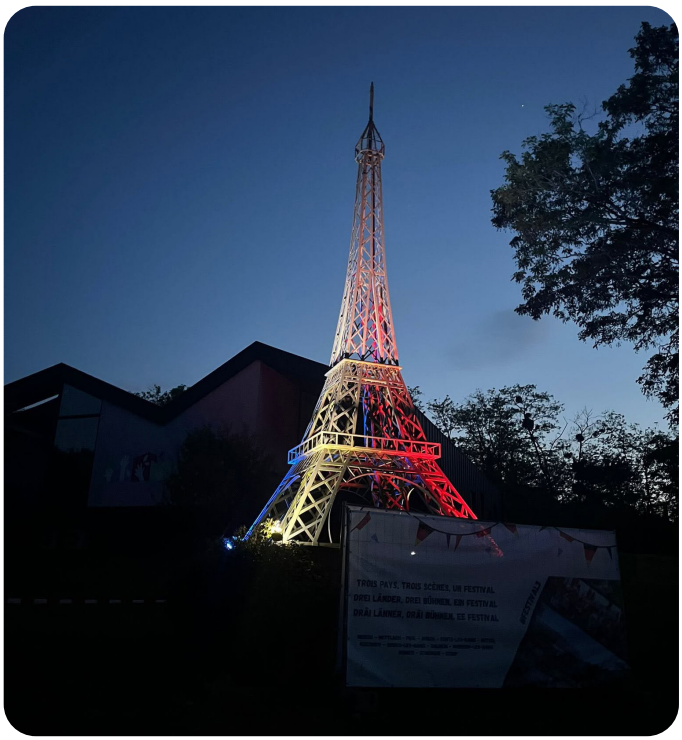




Le samedi 9 mai, cette belle idée européenne a pris tout son sens à l'occasion de la Journée de l'Europe. Sous un soleil radieux, des milliers de visiteurs ont convergé vers notre territoire pour partager un moment placé sous le signe de la convivialité, de la découverte et du vivre-ensemble.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu profiter d'un parcours riche en animations réunissant près d'une centaine d'exposants : artisans, producteurs locaux, créateurs, viticulteurs et associations ont présenté avec passion leurs savoir-faire et contribué à faire de cette manifestation un véritable succès populaire.

Les nombreuses animations musicales et les concerts proposés par des artistes venus des trois pays ont rythmé cette journée festive, offrant au public une ambiance chaleureuse et familiale particulièrement appréciée.



Au fond, cette journée n'a pas seulement célébré l'amitié entre trois pays. Elle a aussi mis en lumière la force du tissu associatif, l'engagement des bénévoles et la capacité de nos communes à se rassembler autour d'un projet commun. À travers eux, c'est toute l'âme de notre territoire qui s'est exprimée.

Un immense merci à tous les bénévoles, associations, partenaires, exposants et visiteurs qui ont contribué à faire de cette édition de la Journée de l'Europe une réussite exemplaire. Ensemble, ils ont démontré que la paix, l'amitié et la coopération ne sont pas seulement des valeurs européennes : elles se vivent chaque jour, ici, au cœur des Trois Frontières.







INAUGURATION DU TRIPOINT
Am Dreiländereck

Le Tripoint : un symbole européen réinventé



À l'occasion du festival I3 et de la célébration de la Journée de l'Europe, le nouvel aménagement du Tripoint a été officiellement inauguré le 9 mai 2026, marquant l'aboutissement d'un projet transfrontalier ambitieux porté conjointement par les communes d'Apach et de Perl, avec le soutien de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F).

Situé à la rencontre de la France et de l'Allemagne, au croisement de la Voie Bleue et du Mosel-Radweg, le Tripoint constitue un lieu emblématique de notre territoire. Véritable porte d'entrée entre les deux pays, il accueille chaque année de nombreux habitants, promeneurs, cyclotouristes et visiteurs venus découvrir cette région où les frontières s'effacent au profit des échanges et de la coopération.

Afin de valoriser ce site stratégique, plusieurs aménagements ont été réalisés : réfection des revêtements de sol, création de places de stationnement, plantations d'arbres, installation de mobilier urbain, de panneaux d'information et d'espaces dédiés à la découverte du territoire. L'ensemble a été conçu pour offrir un cadre plus harmonieux, accueillant et accessible à tous.



INAUGURATION DU TRIPOINT
Am Dreiländereck

Ce projet représente un investissement d'environ 250 000 euros, financé à hauteur de 60 % par des fonds européens. Ce soutien de l'Union européenne illustre l'importance accordée aux initiatives de coopération transfrontalière qui renforcent les liens entre les territoires voisins et améliorent concrètement le cadre de vie des habitants.

Au-delà de l'aménagement lui-même, le Tripoint est devenu un symbole fort de l'amitié franco-allemande et de la construction européenne à l'échelle locale. Grâce à l'engagement des collectivités partenaires, cet espace rénové offre désormais un lieu de rencontre, de détente et de découverte qui met en valeur l'identité unique de notre territoire des Trois Frontières.

L'inauguration, organisée dans le cadre du festival I3 lors de la Journée de l'Europe, a permis de souligner la réussite de cette belle coopération entre Apach, Perl et la CCB3F, au service d'un projet fédérateur tourné vers l'avenir.



Armel Chabane, Émilie Villain et Ralf Uhlenbruch







Interreg

Cofinancé par l'Union Européenne
Kofinanziert von der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

Visite à Rouillé du 20 au 23 mai 2026

Après avoir accueilli les rullicois à Apach le week-end de l'ascension, une délégation d'Apach (Comité de Jumelage et Maire/Adjoints) s'est rendue à Rouillé pour la première venue des écoliers apachois vers les terres poitevines.

Cet échange me tenait particulièrement à cœur pour perpétuer le devoir de mémoire. Après 3 venues des petits rullicois dont la dernière date de 2018, il était naturel de réaliser enfin cet échange. J'ai été ravie de revoir l'ancien Directeur de l'école de Rouillé, Monsieur Jean-Yves Tanché.

Nos écoliers ont pu découvrir la terre d'accueil des apachois évacués en septembre 1939. Cette visite de Rouillé leur permettra de vivre pleinement leur spectacle de fin d'année sous le thème de l'évacuation de 39 et de clôturer leur projet scolaire sous le thème de l'histoire de leur village.

Grâce à leur instituteur, Monsieur Xavier TUPINIER, exceptionnellement investi, nos 14 écoliers de CM2 ont pu découvrir en 5 jours quelques richesses de la Vienne et des alentours, et notamment un rallye dans Rouillé et la visite du Puy du Fou. La commune a participé au financement de ce voyage à hauteur de 4'000 €.

Accompagnée de mes Adjoints Gilbert Patout et Stéphanie Heintz, du Président du Comité de jumelage Apach/Rouillé Christian Gillet et des membres de son comité, nous avons été accueillis chaleureusement le mercredi en mairie de Rouillé par son maire Jean-Luc Soulard et ses Adjoints, ainsi que par le Président du jumelage de Rouillé Guy Melin et ses membres.

Le jeudi nous avons visité le Puy du Fou situé à 1h30 de Rouillé. Le vendredi était consacré à la cérémonie officielle d'échange entre les 2 écoles.

Comme à l'accoutumée, nous avons été logés chez nos hôtes ruillicois et avons passé de très bons moments avec nos amis. Apachois et Ruillicois ont été heureux de l'échange entre nos petits apachois et leurs camarades de Rouillé.





C'est à la jeunesse que nous, membres du Jumelage et élus, devons transmettre la vie de nos anciens, de nos villages, de notre Histoire...pour ne pas que la jeune génération oublie l'histoire de notre village !

Article rédigé par Émilie VILLAIN



Cérémonie officielle d'échange écoliers Rullicois - Apachois

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Notre patrimoine

Ce vendredi 8 mai dernier s'est déroulée la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 au monument aux Morts de notre commune.

Cette cérémonie fut particulière cette année ;
Madame la Maire était entourée de son nouveau conseil municipal mais également de certains membres du Conseil des Jeunes et du Conseil des Sages, deux organes créés cette année, participant activement à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Armel Chabane - président de la CCB3F et
Vice-président du Conseil Départemental de la Moselle, nos homologues allemands et luxembourgeois, le Capitaine honoraire Robert Bouzendorfer, le porte-drapeau Charles Muller, ainsi que la Sergent-Chef Emmanuelle Michaux, réserviste au 40ème RT de Thionville.

Cette cérémonie était d'autant plus importante cette année, que les élèves de CM2 se sont rendus, lors d'un voyage scolaire, à Rouillé : village avec lequel nous sommes jumelés et vers lequel des apachoises et apachois ont été déportés au moment de la seconde guerre mondiale.

A l'issue de ce moment de recueillement et d'hommage solennel, permettant de perpétuer le devoir de mémoire notamment auprès des plus jeunes, un verre de l'amitié a été offert par la municipalité à tous les habitants présents et convives.



Janvier 2026

Retour des vacances de Noël, la nouvelle année est arrivée. Les sacs à dos sont de retour accompagné du rythme scolaire. Mais heureusement, les mercredis récréatifs sont toujours là pour passer des bons moments tous ensemble.

Activités manuelles, jeux de société, jeux libres et yoga sont là pour détendre les petits et les grands.
Et qui dit janvier, dit Galette des rois ! Faites place au roi du jour !









Février 2026

Voilà février qui pointe le bout de son nez ! Bientôt les vacances scolaires d'hiver !

Encadré.e.s par les animatrices, les enfants réalisent des crêpes pour célébrer la chandeleur ensemble. Dégustations accompagnées d'une activité manuelle dans le thème, le coloriage de la recette des crêpes. Miam !



NOTRE PÉRISCOLAIRE
Au fil du temps

L'accueil de loisirs du mois de février était sur le thème « La Jungle du Marsupilami ». Création de masque, jeux au gymnase, défilé de carnaval, chasse au trésor, cuisine et autres activités sont venus rythmer les vacances.









Pour clôturer cet accueil de loisirs, les enfants ont pris le bus en direction de Thionville afin de se rendre au Flunch et au cinéma voir le film « Marsupilami ».





Mars 2026

Les vacances sont finies ! Retour au périscolaire sous le soleil de mars où les enfants ont pu profiter pour prendre leur premier gouter de l'année dehors ! Et pour le mercredi, repas en extérieur, balade ensoleillée dans le village ont pu recommencer. Et sans oublier le yoga !







Le 17 mars, le périscolaire s'est vétu de vert pour fêter la saint Patrick !



Avril 2026

L'accueil de loisirs ouvre à nouveau ses portes pour une semaine sur le thème « des Vieux Métiers ».
Les enfants ont pu faire du pain pour bien commencer la semaine ! Un atelier de calligraphie leur a également été proposé. Nous avons marché jusqu'à Belmach. Une fois arrivée au lavoir, nous avons pu expliquer aux enfants comment le linge était lavé autrefois. Puis les enfants ont lavé le vêtement ramené pour l'occasion.





Sébastien (Employé de la commune) nous a également fait l'honneur de nous présenter sa passion pour la forge. Les enfants ont pu assister à la confection d'un petit bonhomme de métal avec toutes les informations pour comprendre sa fabrication. Petits comme grands sont restés captivé un long moment.







Et pour bien terminer cet accueil de loisirs, nous nous sommes rendus au centre équestre de Yutz en bus. Les enfants ont pu prendre part à plusieurs activités : balade en calèche, pansage et balade à poney. Petits comme grands étaient ravis de cette journée riche en apprentissage et en émotions.







Mai 2026

En mai, fait ce qu'il te plaît ! Musique et rires résonnent dans le périscolaire après l'école pour faire oublier qu'en ce début de mois de mai, le soleil a du mal à pointer le bout de son nez. Les mercredis récréatifs sont tout autant festifs et créatifs ! Quand une éclaircie le permet, direction l'écluse d'Apach pour se dégourdir les pattes mais attention les averses ne sont jamais loin.









Fin mai, le soleil arrive enfin amenant avec lui la chaleur. Dernier mercredi du mois, le périscolaire prend la route afin de profiter d'une matinée plus fraiche pour se défouler à l'aire de jeux de Schengen. Au retour, petite pause pique-nique pour profiter des nouvelles installations de la Petite Tour.



NOTRE PÉRISCOLAIRE

Au fil du temps

Les travaux de rénovation des extérieurs ont amélioré le quotidien des enfants comme des animatrices. Le gazon a poussé, nous pouvons profiter des tables de pique-nique pour prendre le goûter en extérieur à l'ombre des arbres. Batailles d'eau et jeux extérieurs rythment la fin de journée des petits apachois.







Durant les mercredis de mai, les animatrices ont préparé plusieurs activités afin que les enfants puissent gâter leur maman le 31 mai à l'occasion de la fête des mères.





Maintenant, vite que le mois de juin passe et que les vacances arrivent. L'accueil de loisirs sera ouvert une semaine en juillet et deux au mois d'août sur les thèmes suivants : le camping, les animaux de la ferme et le tour d'Europe ! Le programme s'annonce déjà riche en activités et en sorties. Les rires et la joie seront au rendez-vous chez les P'tit'z'Apaches !



L'ECOLE PRIMAIRE d'APACH : un troisième trimestre placé sous le signe de l'ouverture et de la mémoire

Au terme de l'année scolaire 2025/2026, l'école primaire d'Apach confirme la qualité et la richesse de son projet éducatif. Le bilan du troisième trimestre met en lumière une programmation conjuguant ouverture culturelle, exigence pédagogique et engagement collectif.

Une dynamique européenne

L'école poursuit avec enthousiasme ses actions transfrontalières dans le cadre de l'apprentissage de l'allemand et des dispositifs d'échanges franco-allemands. Les élèves, de la Petite Section au CM2, ont ainsi participé à plusieurs rencontres avec leurs homologues allemands, favorisant à la fois la pratique linguistique et l'enrichissement interculturel.

Les temps forts ont notamment inclus :

– Des échanges avec le Kindergarten de Besch et la Grundschule de Perl,
– Une rencontre au château de Malbrouck pour les classes de CP/CE1 et
CE2/CM1,
– Des ateliers sportifs coopératifs au gymnase d'Apach pour les PS/MS et GS.

Ces dispositifs, préparés avec soin par l'équipe enseignante, illustrent la capacité de l'établissement à inscrire les élèves dans une citoyenneté européenne vivante et concrète. La participation active des élèves de CM2 dans l'encadrement des ateliers sportifs témoigne également d'un esprit de responsabiblité et de transmission particulièrement valorisé.

Une éducation au développement durable ancrée dans le réel

Dans le domaine de l'éducation au développement durable, l'école a su proposer des actions à la fois concrètes et structurantes. L'intervention d'animateurs spécialisés (d'Ecopousse à l'élémentaire, de la Maison de la Nature en maternelle) ainsi que la sortie aux étangs de Remerschen pour les PS/MS, GS et CP/CE1 ont permis aux élèves d'aborder les enjeux environnementaux de manière active et expérimentale.

Au programme :

– Fabrication de nichoirs et d'abris pour la biodoversité,
– Observation des oiseaux avec matériel professionnel,
– Visite du Biodiversum.

Ce type d'initiatives illustre une pédagogie tournée vers l'action, où les apprentissages prennent pleinement sens grâce au contact direct avec le milieu naturel.

Une transmission de la mémoire et de l'histoire

L'un des axes majeurs du trimestre a porté sur le travail de mémoire, mené avec une remarquable cohérence pédagogique. Le voyage scolaire des élèves de CM2, dans la Vienne, constitue un exemple marquant de cette ambition éducative.

Au cours de ce séjour, les élèves ont pu :
– Visiter le Musée Résistance et Liberté,
– Découvrir le parc du Puy du Fou,
– Explorer des sites historiques et rencontrer les élèves de Rouillé.

Parallèlement, les élèves de CE2/CM1 ont présenté leur projet « Histoire et Mémoire » à la Maison Départementale de la Mémoire à Metz, valorisant ainsi leurs travaux
devant un public. Ces actions illustrent une volonté affirmée de former des élèves éclairés, capables de comprendre les enjeux historiques et citoyens contemporains.

Une école ouverte sur son territoire et ses partenaires

Le lien avec le territoire constitue un autre pilier du projet d'école. Une marche pédagogique dans le village a permis aux élèves de découvrir l'histoire locale, renforçant ainsi leur ancrage dans leur environnement proche.

La fête de l'école, moment fédérateur par excellence, a quant à elle mis en valeur un travail artistique de grande qualité autour du thème de l'exode et de l'accueil des populations. Spectacles, exposition et implication des familles ont contribué à faire de cet événement un véritable succès collectif. Cette réussite témoigne de la solidité des partenariats entre l'école, les parents et les acteurs locaux, notamment l'Association des Parents d'Elèves, activement impliquée
dans l'organisation.

Des parcours élèves soigneusement accompagnés

Enfin, l'attention portée aux transitions scolaires (dispositifs de liaison entre la Grande Section et le CP, entre le CM2 et la 6ème) garantissent une continuité pédagogique sécurisante pour les élèves.

Visites, échanges de pratiques et rencontre avec les futurs enseignants permettent aux élèves d'aborder ces étapes avec confiance et sérénité. Une signature éducative fondée sur l'exigence et l'engagement

A travers ce bilan du troisième trimestre, l'école primaire d'Apach démontre une nouvelle fois sa capacité à conjuguer excellence pédagogique, ouverture au monde et cohésion éducative. Chaque projet y est conçu avec rigueur, ambition et sens du collectif.

Au-delà des activités menées, c'est une culture de l'exigence et de l'engagement qui se dégage, au service de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves.

Article rédigé par Madame Stéphanie SANTRISSE Directrice

Au revoir Lulu

À Apach, il y a des personnes qui marquent une commune bien au-delà des fonctions qu'elles occupent. Des personnes dont on se souvient autant pour leur engagement que pour leur façon d'être. Lucien, que tout le monde appelait affectueusement **« Lulu »**, était de celles-là.

Instituteur passionné, élu investi, mari, père, grand-père, voisin toujours prêt à rendre service... Lulu a consacré une grande partie de sa vie aux autres, avec une générosité, une disponibilité et une modestie qui le caractérisait si bien.

Son histoire avec Marie-José commence très tôt. Ils se rencontrent dès la classe de seconde au lycée Robert Schuman de Metz. Depuis la terminale où ils se rapprochent un peu plus, ils ne se quitteront finalement plus. Ils grandiront ensemble... Enfin, comme le dit malicieusement Marie-José, « le mot grandir ne vaut pas vraiment pour moi qui suis restée toute petite ! ». Ce clin d'œil résume parfaitement leur complicité.

Tous deux choisissent le même métier : celui d'enseignant. Mais enseigner, à cette époque, c'est aussi accepter que les mutations puissent éloigner les jeunes couples. Pour continuer à écrire leur histoire côte à côte, ils se marient le 19 juillet 1974. Ce mariage est bien sûr un engagement d'amour, mais il leur permet aussi d'espérer exercer leur métier sans être séparés. Dès lors, leur vie personnelle et leur carrière ne cesseront de s'écrire ensemble, au fil de leurs différentes affectations.

Lucien enseigne d'abord au collège de Sierck-les-Bains, avant de rejoindre le lycée Hurlevent de Saint-Nicolas-en-Forêt, puis l'école de Beyren-lès-Sierck, pour finalement rejoindre Hunting.... où exerce Marie-José. Lorsque son épouse est mutée à l'école d'Apach en septembre 1995, Lulu ne tarde pas à la rejoindre. Une nouvelle fois, leur vie professionnelle se construit ensemble.

Des générations d'enfants ont eu la chance de croiser sa route. Il savait transmettre avec exigence, mais sans jamais oublier que l'on apprend mieux avec le sourire. Il aimait éveiller la curiosité de ses élèves, leur donner envie de découvrir, de comprendre et de réfléchir. Son humour faisait partie intégrante de sa pédagogie. Lorsque les élèves lui disaient "Maître" il rectifiait parfois, avec cette malice qui le caractérisait :
«Je suis le maître du monde ! » Une manière de faire sourire avant de commencer à apprendre.

Mais Lulu ne s'arrêtait jamais à la porte de sa classe.

À seulement **23 ans**, il entre au conseil municipal d'Apach sous le mandat de Pierre Hallé. Conseiller municipal de **1977 à 1983**, puis **adjoint de 1983 à 2008**, il aura consacré plus de trente années au service de la commune.

Il participe notamment au projet de construction de la salle polyvalente Pierre Hallé, pensée à l'origine pour offrir un lieu d'entraînement à l'équipe de handball d'Apach, discipline dont les racines sont profondément ancrées dans notre village. Mais au-delà des réalisations visibles, c'est surtout sa présence constante, sa capacité à trouver des solutions, son sens pratique et son envie d'aider qui resteront dans les mémoires. On savait que l'on pouvait compter sur lui.

Cette créativité, il la mettait dans tout ce qu'il entreprenait. Passionné de musique, il passait avec la même aisance du rock au classique, du jazz aux musiques contemporaines. Amateur de photographie, il réalisa même une exposition au début des années 2000. Grand amoureux du cinéma, il possédait une culture générale impressionnante. Les parties de Trivial Pursuit étaient souvent sans appel... au grand désespoir de ses adversaires, particulièrement lorsqu'arrivaient les questions de cinéma !

Il aimait également créer et imaginer. C'est lui qui dessina les plans de la maison familiale avant de réaliser, avec le même souci du détail, une magnifique maquette de maison de poupée pour sa fille Aurore : c'était la même maison, en miniature !!

Il était aussi à l'origine de la création d'une chorale à Hunting, ainsi que d'une équipe mixte de volley-ball, toujours animé par cette envie de rassembler les gens autour d'un projet.

Avec Marie-José, ils ont construit une famille unie autour de leurs deux enfants, Aurore et Olivier, avant d'avoir la joie de devenir les grands-parents d'Olivia et Elena, âgées aujourd'hui respectivement de 17 et 21 ans.

Puis la vie leur a imposé une épreuve particulièrement difficile : la perte progressive de la vue de Lulu. Une épreuve qui aurait pu éteindre son enthousiasme, mais qui n'a jamais eu raison de son humour ni de sa curiosité. À ses côtés, Marie-José est devenue bien plus qu'une épouse.

Elle était ses yeux lorsque les siens ne distinguaient plus les détails. Elle lui décrivait les paysages, les couleurs des saisons, les visages de ceux qu'il aimait, afin qu'il puisse continuer à se construire, avec son imagination, une image du monde qui l'entourait. Ensemble, ils ont affronté cette épreuve avec une force admirable et une complicité intacte. Son plus grand regret restera sans doute de ne pas avoir pu voir, au sens propre du terme, les visages de ses petits-enfants, dont il était si fier.



Lucien Metternich, devant la salle polyvalente Pierre Hallé.

HOMMAGE À LUCIEN METTERNICH

Instants de vie

Dans sa famille comme auprès de ses élèves, une phrase revenait souvent. Une phrase simple, mais profondément bienveillante :

« Tu as fait du mieux que tu peux. »

Ces quelques mots résument sans doute la philosophie de toute une vie. Ils disent l'encouragement plutôt que le jugement, la confiance plutôt que l'exigence excessive. Ils rappellent que l'essentiel est de donner le meilleur de soi-même.

Aujourd'hui, Apach perd un ancien instituteur, un élu profondément investi et une figure appréciée de tous. Mais son souvenir demeure dans les salles de classe où il a transmis le goût d'apprendre, dans les projets qu'il a contribué à bâtir, dans les associations qu'il a fait naître, et surtout dans le cœur de toutes celles et ceux qui ont eu la chance de le connaître.
À Marie-José, à leurs enfants **Aurore et Olivier**, à leurs petits-enfants **Olivia et Elena**, ainsi qu'à l'ensemble de leur famille, la municipalité d'Apach adresse ses plus sincères condoléances et toute son affection.

Merci, Lulu, pour tout ce que tu as semé.

Ton empreinte restera durablement gravée dans l'histoire d'Apach.

ÉTAT CIVIL

Instants de vie

Naissances

- ALAEEKERAHROODI Rose le 02/04/2026
- FERREIRA PINTO Lohan le 05/03/2026



Décès

LUPO Calogera le 20/01/2026

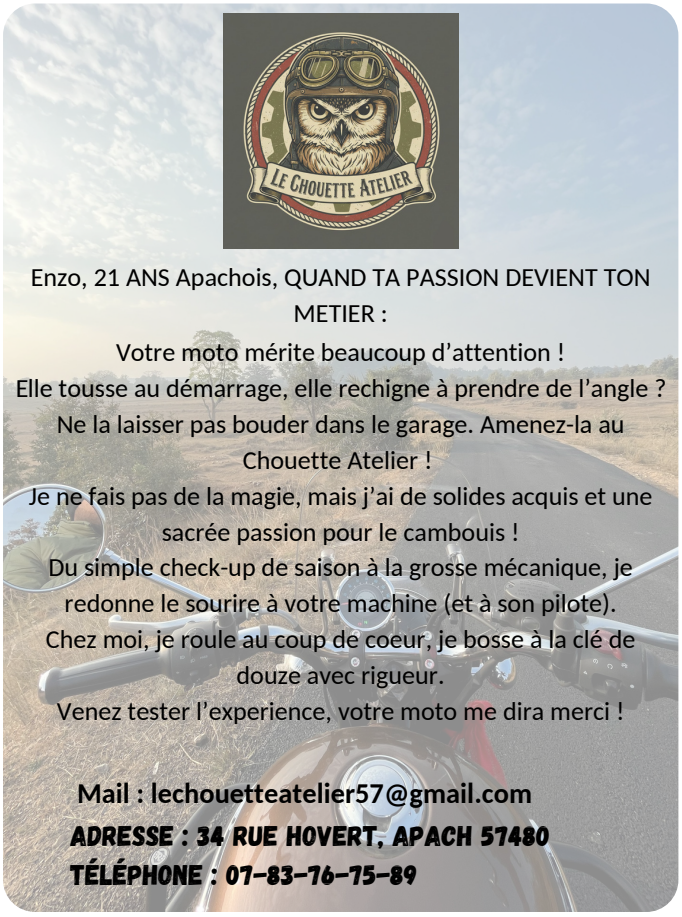
BEYDON Michel le 24/02/2026

REICHART Marie, Jeanne Suzanne 26/03/2026

METTERNICH Lucien, Georges 05/06/2026

BOUCHNAFA Bagdad 23/06/2026

LE CHOUETTE ATELIER
À votre service





JARDIN BIO D'EVAN
À votre service

Evan est notre nouveau maraîcher bio de Belmach.
Très jeune mais déjà très motivé, il a eu l'opportunité de reprendre les serres de Belmach.

Vous avez certainement déjà goûté ses nouvelles récoltes estivales qu'il a pu proposer récemment près de la machine à pain, ou alors peut-être êtes vous venus directement à sa rencontre sur son exploitation?
Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, laissons-le se présenter :

" J'aurai 18 ans le 8 octobre 2026.
Je viens de finir mes 2 ans en apprentissage dans le maraîchage et j'ai obtenu mon bac professionnel en Conduite de Production Horticole en juin avec la mention bien.

Je suis passionné par tout ce qui est horticulture et maraîchage depuis plusieurs années déjà.
Je suis motivé, autonome et travailleur.
J'ai toujours voulu travailler dans et avec la nature.
Aujourd'hui j'ai la possibilité de combiner tout ça à travers mon métier de maraîcher bio en produisant une trentaine de légumes différents et j'en suis très fier et heureux.

Je me suis fixé comme objectif de produire mes légumes en partant des graines que je sème jusqu'à la récolte".

Nous lui souhaitons un vif succès dans sa nouvelle entreprise !



Programme Logiest rue Bellevue : un projet adapté et mené à son terme

Parmi les dossiers d'aménagement importants de ces dernières années figure le programme immobilier Vivest de la rue Bellevue, repris dès le début du mandat municipal 2020-2026 et dont l'aboutissement intervient aujourd'hui avec la livraison des logements à la fin du mois de juin 2026.

À l'origine, le projet présenté en 2020 prévoyait la réalisation de 12 logements individuels ainsi que 5 maisons individuelles en accession sociale à la propriété. L'objectif était alors de répondre aux besoins de logements dans un secteur frontalier particulièrement soumis à une forte pression foncière, tout en permettant aux ménages modestes de rester vivre à Apach.

Dès les premières phases du projet, les élus municipaux ont veillé à maintenir un dialogue constant avec les riverains. Une réunion publique organisée en septembre 2021 avait notamment permis de présenter le programme, de répondre aux interrogations concernant la circulation et le stationnement, et de prendre en compte les préoccupations exprimées par les habitants du quartier.

Au cours du mandat, le projet a toutefois connu plusieurs évolutions importantes. Vivest a finalement renoncé à la construction des cinq maisons individuelles initialement prévues. Soucieuse de préserver l'esprit du programme et de maintenir une offre accessible aux familles et aux primo-accédants, la commune s'est portée acquéreur des parcelles concernées.

Cette décision permettra de remettre ultérieurement ces terrains à disposition selon des critères sociaux comparables à ceux qui avaient été envisagés à l'origine. L'objectif demeure de favoriser l'installation ou le maintien de ménages sur la commune dans des conditions adaptées à leurs ressources. Une partie du foncier sera également conservée par la commune afin de créer des espaces de stationnement complémentaires, répondant ainsi aux besoins exprimés lors des différentes phases de concertation.
Malgré ces ajustements, le programme de logements collectifs a pu être mené à son terme. Les logements Vivest ont été livrés fin juin 2026 et offrent désormais une nouvelle solution d'habitat à caractère social au cœur du village.

Ce projet illustre la volonté municipale de poursuivre un développement raisonné de la commune, conciliant attractivité résidentielle, mixité sociale et qualité de vie. Il témoigne également de la capacité de la collectivité à adapter les projets aux réalités du terrain tout en préservant les objectifs fixés au bénéfice des habitants.

L'équipe municipale se réjouit aujourd'hui de l'aboutissement de ce dossier structurant, engagé dès le début du mandat précédent et qui contribue à l'objectif «bien vivre à Apach». 5 familles apachoises ont pu en bénéficier.









Plusieurs projets structurants en cours pour notre commune

Depuis le début de notre mandat, plusieurs projets importants sont à l'étude afin d'améliorer le cadre de vie, la sécurité et l'accès aux services pour l'ensemble des habitants.

Projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire

L'un de nos projets majeurs concerne la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), avec un objectif d'ouverture à l'horizon fin 2027 - début 2028, en attente des dispositifs de financement et du cahier des charges des subventions attendus courant 2027.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un ou deux médecins souhaitant s'installer à Apach, ainsi que d'autres professionnels de santé (infirmiers, paramédicaux, etc.) désireux de rejoindre cette dynamique. La présence d'au moins un médecin au sein de la structure est indispensable pour permettre la labellisation en Maison de Santé Pluridisciplinaire et ainsi bénéficier des aides financières les plus favorables.

Ce projet sera mené en étroite collaboration avec un architecte spécialisé afin de garantir une réalisation répondant pleinement aux normes actuelles et aux besoins des professionnels de santé. Un appel d'offre sera lancé au cours du deuxième semestre de cette année. Les praticiens intéressés seront également associés à la réflexion afin de concevoir des locaux adaptés à leurs activités et à leurs attentes.

Nous lançons donc un appel à tous les professionnels de santé susceptibles d'être intéressés par une installation à Apach, qu'ils soient en fin d'études ou à la recherche d'un nouveau cadre d'exercice dans notre belle région.

Parallèlement, la commune poursuit la réhabilitation d'un logement communal qui pourrait être proposé comme logement de fonction à un professionnel nouvellement installé.

Renforcement de la sécurité au passage piéton de l'église

Nous travaillons également sur un projet visant à sécuriser davantage le passage piéton situé à proximité de l'église. Les arrêts de bus des transports scolaires (décidés par la région) et le passage du pédibus en font un endroit encore plus délicat et qui retient toute notre attention.

Lors de la campagne municipale, de nombreux habitants nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant la sécurité des enfants et des piétons sur ce secteur particulièrement fréquenté. Malgré les aménagements déjà en place, la vitesse excessive de certains véhicules demeure une préoccupation importante.

Afin de renforcer la sécurité de tous les usagers, nous étudions actuellement la mise en place d'un dispositif de feux de signalisation adapté. Les devis nécessaires sont en cours de réalisation ainsi que les recherches de financements ; nous restons notamment en attente du déblocage de la subvention Amissur.

Lutte contre les excès de vitesse dans les différents quartiers

Enfin, une réunion de travail s'est récemment tenue avec la commission présidée par Christophe Hammes afin d'identifier de nouvelles solutions face aux problèmes récurrents de vitesse excessive constatés dans plusieurs secteurs de la commune.

Les échanges ont notamment porté sur la situation de la vitesse dans le lotissement Ausone et de la rue des Vignes, où le non-respect du panneau STOP demeure fréquent malgré les aménagements déjà réalisés. Plusieurs pistes d'amélioration sont actuellement à l'étude afin de renforcer la sécurité routière et le respect des règles de circulation.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'avancement de l'ensemble de ces projets dans les prochains mois.



PERMIS DE LOUER
Prenez note !

PERMIS DE LOUER : UN DISPOSITIF POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES LOGEMENTS

Depuis le 1er octobre 2024, la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières (CCB3F) a mis en place le dispositif « Permis de louer » afin de lutter contre l'habitat indigne et d'améliorer la qualité du parc locatif privé.

Ce dispositif concerne les propriétaires bailleurs dont les logements sont situés dans certains secteurs définis de la commune. Selon l'emplacement du bien, une autorisation préalable de mise en location ou une déclaration de mise en location peut être exigée avant ou après la signature du bail.

Rues concernées à Apach

- Rue des Forges
- Rue de la Gare
- Rue de l'Écluse
- Route Nationale : du n°7 au n°29 (côté impair)

Logements concernés

- Maisons et appartements destinés à la location comme résidence principale ;
- Locations meublées ou non meublées ;
- Sont exclus les logements sociaux, les locations touristiques et les baux commerciaux.

Le propriétaire doit constituer un dossier comprenant notamment les diagnostics techniques obligatoires (DPE, électricité, gaz, amiante, plomb, etc.). Une visite de contrôle du logement peut être réalisée afin de vérifier sa sécurité et sa salubrité.

L'absence de démarche obligatoire peut entraîner des sanctions financières pouvant atteindre 15 000 €.

Renseignements

Service Habitat – CCB3F
Tél. : 03 82 59 32 50
Courriel : permisdelouer@ccb3f.fr

Plus d'informations sur : https://www.ccb3f.fr/services-aux-habitants/habitat-urbanisme/permis-de-louer.html

Communauté de Communes
Bouzonvillois Trois Frontières

Prévention : attention à la prolifération de la chenille processionnaire du pin en Moselle



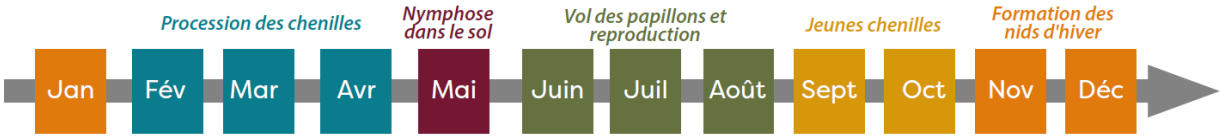


La chenille de la processionnaire du pin développe des soies urticantes à partir du troisième stade larvaire, vers le mois de novembre. Ces soies sont libérées lors de stress ou depuis les mues des chenilles qui changent de peau entre chaque stade. Elles contiennent un composé urticant qui provoque des démangeaisons, des allergies et des œdèmes lorsqu'elles entrent en contact avec la peau et les muqueuses (yeux, gorge, ...).

Ces chenilles ont pour hôte les arbres du genre *Pinus* : les pins. Elles se regroupent pour former des nids soyeux blanchâtres, souvent situés dans les branches les plus exposées au soleil. Ces nids leur serviront à passer l'hiver à l'abri du froid. Elles sont présentes la journée dans le nid et n'en sortent que le soir, pour s'alimenter lorsque les températures hivernales le permettent.

La procession de nymphose

Cycle biologique des processionnaires du pin :



A partir de février, les chenilles quittent le nid pour s'enfouir sous terre : c'est la procession de nymphose. On peut ainsi en retrouver le long des arbres ou directement au sol, à la recherche d'un endroit propice à leur transformation. A cette période, elles peuvent donc être particulièrement dangereuses pour les Hommes et les animaux qui peuvent être en contact direct avec elles. Des pièges-colliers peuvent être installés. Cette technique consiste à disposer autour du tronc de l'arbre infesté une « gouttière » qui intercepte les chenilles lors de la procession de nymphose, et qui les dirige vers un sachet rempli de terre où elles se nymphoseront. Il n'y a plus qu'à récupérer le sac, avec des équipements de protection.

La chenille a été détectée dans ma commune, que puis-je faire ?

Pour le moment, les signalements ne concernent que quelques parcelles forestières mais la vigilance est nécessaire sur tout le territoire. A ce stade, il s'agit d'une augmentation localisée des populations.

Restez à distance des zones où la processionnaire a été signalée. Si la zone ne peut être évitée, portez des vêtements couvrants que vous laverez à 60°C pour inactiver le composé responsable des irritations. Évitez de vous frotter les yeux pendant ou après une promenade. Lavez-vous les mains soigneusement au retour.

Si vous possédez des pins, surveillez la présence de nids, que vous pourrez faire retirer par une entreprise spécialisée. Si vous constatez la présence de nids de processionnaires sur l'espace public, merci d'en informer directement la mairie.

PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNALEMENT
CHENILLES PROCESSIONNAIRES
https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr

Chacun peut signaler la présence de processionnaires sur la plateforme nationale de signalement.

Pour permettre la validation du signalement par un référent local, merci d'indiquer vos coordonnées.

FREDON GRAND EST

Remerciements de l'équipe "Apach 2026, Notre village au Coeur"

L'ensemble de l'équipe « Apach 2026, Notre village au cœur » tient à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée lors de ces élections municipales.

Avec **299** voix, soit **60,04 % des suffrages exprimés**, vous nous avez donné une majorité claire pour porter notre projet au service de notre commune.

Nous saluons également la mobilisation des habitants, avec un taux de participation de **64,54 %**, témoignant de l'intérêt porté à l'avenir de notre village. Parmi les votants, **96,32 % des bulletins ont été valablement exprimés,** ce qui souligne la volonté des citoyens de faire entendre leur voix.

Nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui nous est à nouveau confiée. Nous nous engagerons à travailler avec sérieux, transparence et proximité pour l'ensemble des habitants d'Apach, tout comme nous l'avons fait sous le mandat précédent..

Nous n'oublions pas non plus les **199 électeurs** qui ont choisi la seconde liste. Leur expression démocratique mérite tout autant d'être respectée.

Dès à présent, plusieurs dossiers importants mobilisent notre attention. Nous poursuivrons le travail engagé autour du projet de **Maison de Santé Pluridisciplinaire**, essentiel pour l'avenir de l'accès aux soins dans notre territoire. Nous continuerons également à renforcer la sécurité de la traversée des écoliers rue Nationale. Les premières mesures mises en place constituent une avancée, mais elles devront être complétées afin



de garantir une sécurité optimale aux enfants et à l'ensemble des usagers.

Avec détermination, pragmatisme et dans un esprit de dialogue, nous mettrons toute notre énergie au service des projets qui contribueront à améliorer le cadre de vie et l'attractivité de notre commune, soyez sûrs de notre engagement !

Merci à toutes et à tous pour votre confiance.

L'équipe « Apach 2026, Notre village au cœur »

Émilie VILLAIN
- Maire d'Apach

Christophe HAMMES
- 1er Adjoint en charge de la santé, de la sécurité et de la sureté.

Anne WOLF
- 2ème Adjointe en charge de la communication, l'attractivité, des associations et du transfrontalier.

Gilbert PATOUT
- 3ème Adjoint en charge des travaux et du cadre de vie.

Stéphanie HEINTZ
- 4ème Adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et du social.

Les Conseillers Municipaux
- Christophe OBIEGALA
- Sandrine SCHMITT
- Jordy HAAN
- Virginie GUENOT
- Guillaume TRIDEMY
- Rachel LELLIG
- Christophe MICHAUD
- Patrick GUTIERES *(Liste d'opposition)*
- Laurence HUMÉ *(Liste d'opposition)*
- François ROBEIN *(Liste d'opposition)*

Conseillers communautaires
- Émilie VILLAIN
- Christophe HAMMES

APACH

CONSEIL DES SAGES
Au coeur de la mairie

Installation du Conseil Municipal des Sages.

Depuis le renouvellement de l'équipe municipale, les adjoints et les conseillers ont mis en place le "Conseil Municipal des Sages" destiné aux seniors apachois âgés de 60 ans minimum.

Une douzaine d'habitants a manifesté son intérêt envers la mise en place de ce conseil.

La première réunion s'est déroulée le 6 mai 2026 en présence de 9 sages ainsi que Madame la Maire Émilie Villain, Anne Wolf - 2ème adjointe et Stéphanie Heintz - 4ème adjointe.

De nombreux points ont été soulevés et ont permis de faire avancer les débats et les échanges concernant le cadre de vie de la commune.

Il est notamment envisagé d'installer une plaque sur le bâtiment de la gare en hommage à la ville de Rouillé (avec laquelle nous sommes jumelés) et également de limiter les grosses constructions au Hameau de Belmach afin de conserver le patrimoine historique en hommage aux victimes du bombardement du Hameau.

Le conseil des sages a aussi évoqué l'idée d'appuyer auprès des autorités régionales compétentes, la remise en service de la ligne ferroviaire régulière passant par Apach. Ce sujet est déjà en cours de réflexion depuis le précédent mandat mais ne relève malheureusement pas de la compétence de la commune.
Ces échanges, riches en sagesse, permettent d'avancer sur l'amélioration du cadre de vie de la commune et le développement d'éléments plus intéressants les uns que les autres.

La mairie tient à remercier tous les sages pour leur enthousiasme, leur intérêt et leur mobilisation sans faille permettant de faire d'Apach un village où il fait bon vivre.



CADEAUX AUX ÉCOLIERS
Au coeur de la mairie

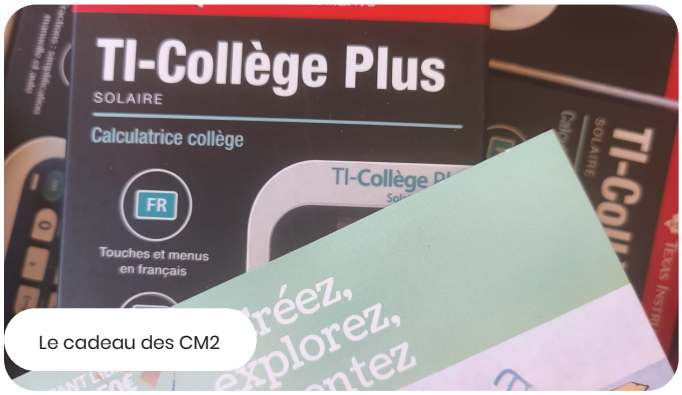
En cette belle fin d'année ensoleillée, il va bientôt être l'heure de dire "au revoir" à tous les élèves de CM2 qui s'envoleront vers de nouveaux horizons : le collège ! Les élèves de grande section de maternelle sont aussi impliqués dans une grande étape de leur scolarité : l'arrivée à la grande école pour leur rentrée au CP qui aura lieu en septembre 2026.

Afin de marquer le coup et de célébrer ces évolutions dans leur scolarité, Madame la Maire, accompagnée de son adjointe au scolaire, Stéphanie Heintz, a offert des cartes cadeaux Cultura à ces deux classes, tandis que l'APE, représentée par sa présidente, Emmanuelle Ludwiczak, a offert un livre aux élèves de Grande Section ainsi qu'une calculatrice aux CM2.

Toute l'équipe municipale souhaite une très belle rentrée à tous nos apachoises et apachois et une merveilleuse scolarité au collège aux CM2 !



Le cadeau des grandes sections



Le cadeau des CM2

Installation du Conseil Municipal des jeunes

A l'effigie du conseil municipal des Sages, un organe similaire a été créé afin que les jeunes apachois puissent également faire porter leur voix. Le conseil municipal des Jeunes est donc constitué de 11 jeunes, toutes et tous présents lors de la première réunion du 6 mai et la commune tient d'ailleurs à les remercier très vivement pour leur investissement à la hauteur de leurs ambitions.

Madame la Maire, Anne Wolf - 2ème adjointe et Stéphanie Heintz - 4ème adjointe, ont toutes les trois été marquées par la maturité des interrogations et des débats.

Les jeunes ont, certes, proposé des idées impactant principalement les jeunes enfants et adolescents de la commune, telles que : mettre des filets de protection autour du city-stade, réaliser des travaux d'entretien au street workout et aux arrêts de bus ou encore installer des plots de sécurité sur les trottoirs menant vers l'école élémentaire.

Cependant, les jeunes se sont tout autant attardés sur des sujets bien plus globaux qui concernent toute la population.

Parmi les proposition plus générales voici quelques idées émises : refaire la route de la boucle de Rouillé (ces travaux sont d'ores et déjà prévus et auront lieu à la mi-juillet), installer une barrière automatique dans la rue des Vignes, dans le sens de la descente vers Perl, car le "stop" n'est pas assez respecté par les automobilistes ou encore de mettre en place une boîte à idées ou un sondage en ligne permettant aux apachoises et apachois de s'exprimer pour faire vivre leur village.







Nous sommes fiers de l'investissement de nos jeunes Apachois ainsi que de la maturité de leur réflexion !

PCS
Au coeur de la mairie

La commune d'Apach rappelle qu'elle s'est dotée, depuis 2020, d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PCS a pour objectif de préparer la commune à faire face à des événements exceptionnels pouvant affecter la sécurité de la population : intempéries majeures, inondations, épisodes de canicule ou de grand froid, crises sanitaires, accidents technologiques, perturbations importantes des réseaux ou toute autre situation nécessitant une organisation rapide des secours et de la mise en sécurité des habitants.

Afin de permettre une gestion efficace de ces situations, le PCS recense notamment les bénévoles pouvant apporter leur aide grâce à leurs compétences particulières (infirmiers, pompiers, secouristes, traducteurs, conducteurs d'engins, etc.), ainsi que le matériel et les locaux susceptibles d'être mobilisés en cas de rassemblement de la population ou d'interruption prolongée de certains services. Nous invitons toutes les personnes susceptibles d'apporter leur concours dans le cadre du PCS à se faire connaître auprès de la mairie.

Le plan identifie également les personnes nécessitant une attention particulière en cas de crise. Il peut s'agir de personnes âgées isolées, de personnes en situation de handicap, de personnes malades de façon temporaire ou durable, de personnes bénéficiant d'une assistance à domicile ou utilisant des appareils médicaux indispensables à leur santé.
Nous souhaitons également recenser les personnes disposant d'équipements médicaux lourds ou nécessitant une alimentation électrique ou tout autre dispositif indispensable à leur prise en charge, afin de pouvoir adapter au mieux notre organisation en cas de situation exceptionnelle.

Pour les personnes déjà inscrites au PCS sur le mandat 2020-2026, notre service administratif va reprendre contact avec vous prochainement pour renouveler le droit de conservation de vos données personnelles dans le cadre de la réglementation CNIL.

Enfin, en cas de mise en place de restrictions temporaires de circulation sur certaines voies, nous veillerons autant que possible à maintenir l'accès aux professionnels intervenant à domicile, notamment les infirmiers, aides à domicile et autres personnels de soins. Il est donc indispensable de nous signaler toute personne bénéficiant de ce genre de services.

Si vous vous reconnaissez dans l'une de ces catégories, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec la mairie d'Apach :

- *par téléphone au 03 82 83 84 72 ;*
- *ou par courriel à l'adresse : mairieapach@gmail.com*

NOUVEAUX HORAIRES DE MAIRIE
Au coeur de la mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE À COMPTER DU 11 MAI 2026

Mardi de 16h00 à 18h30
Mercredi de 9h00 à 11h30
Vendredi de 14h00 à 16h00

Permanence Maire / Adjoints
Pendant les heures d'ouverture au public ou possibilité de prise de rendez-vous le samedi.

APACH

CHÂTEAU DE SIERCK

Passer l'été dans notre région

Pas de départ en vacances ? Notre région regorge d'activités pour les jeunes !

Tout le monde n'a pas la chance de partir en vacances durant l'été. Heureusement, notre territoire offre de nombreuses possibilités pour occuper les enfants et les adolescents tout au long de la période estivale.
Centres aérés, stages sportifs, ateliers créatifs, animations culturelles, activités nature, découvertes du patrimoine : chacun peut trouver une activité adaptée à ses envies et à son âge.

Les équipements de proximité, les aires de jeux, les terrains de sport, les sentiers de randonnée et les espaces naturels constituent également de formidables terrains d'aventure pour profiter pleinement des beaux jours sans aller loin.

Les communes, les associations et les structures intercommunales se mobilisent chaque année pour proposer un programme riche et varié, favorisant à la fois les loisirs, la découverte, le partage et le vivre-ensemble.

Cet été encore, les familles pourront compter sur une offre diversifiée permettant aux plus jeunes de s'amuser, de se faire de nouveaux amis et de vivre de belles expériences à quelques kilomètres seulement de chez eux.

N'hésitez pas à consulter les programmes proposés par les différentes structures du territoire afin de profiter pleinement des nombreuses animations estivales disponibles dans notre région.

• Midi en musique

Déjeuner-concert avec
le Conservatoire de Bouzonville

Offrez-vous une pause déjeuner hors du temps, au Château de Sierck, en compagnie des musiciens du Conservatoire de Bouzonville.

Ouvert à tous, amateurs de musique ou simples curieux, ce concert de midi est une invitation à la détente et au voyage sonore, dans un cadre patrimonial exceptionnel.

Apportez votre pique-nique et, si vous le souhaitez, une couverture, pour profiter pleinement de ce moment musical convivial et dépaysant.

Samedi 27 juin
De 12h30 à 13h30

Gratuit pour tous (hors entrée au château).

• Le grand embrasement, musiques pour un roi fou

Concert de l'ensemble Into the Winds

Constitué en 2017 par 5 jeunes musiciens faisant sonner hautbois, saqueboutes, trompettes, flûtes à bec, douçaines, bombardes et diverses percussions, l'ensemble Into The Winds vous invite à découvrir le répertoire musical du Moyen Âge. L'ensemble présentera Le Grand Embrasement - Musiques pour un roi fou, au Château de Sierck, évoquant la guerre de Cent Ans et le règne chaotique de Charles VI, qui fut victime, à partir de 1392, de crises de démence.

Entremêlant compositions originales jouées sur des copies d'instruments anciens et textes de chroniqueurs de l'époque, Le Grand Embrasement propose un voyage musical inédit dans une époque troublée et méconnue, aux problématiques et aux défis profondément contemporains.

Samedi 18 juillet
À 20h | 1h10 - sans entracte

15€ | Réduit* 12€ (demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap) | gratuit pour les moins de 6 ans
*sur présentation d'un justificatif

• Fête du Château

Venez vivre un week-end hors du temps lors de la Fête du Château ! Une belle occasion de (re)découvrir le site, en famille ou entre amis, avec au programme, des troupes incroyables, de nombreux jeux pour enfants, des exposants au top, une ambiance authentique, sans oublier une offre de restauration alléchante !

Cet événement exceptionnel est organisé par l'Association du Château des Ducs de Lorraine.

Samedi 22 et dimanche 23 août

Plus d'informations à venir... !

• Le Château de Sierck s'enchante

Dans le cadre du Festival Bêtes et Sorcières

Plongez dans un univers mystérieux, à l'occasion du Festival Bêtes & Sorcières, porté par le Département de la Moselle, au Château de Sierck !

Une expérience familiale, ludique et immersive où se mêlent contes et légendes, procès de sorcellerie, dessins de monstres, maquillage, etc. - sans oublier la traditionnelle collecte de bonbons ! N'hésitez pas à déguiser vos enfants et à venir vous aussi en costume pour l'occasion !

Samedi 24 et dimanche 25 octobre
De 11h à 17h

7€ | Sénior 6€ | Réduit* 4€ (enfants de 6 à 12 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap, détenteurs du pass destination Moselle, du passtime)
| gratuit pour les moins de 6 ans
*sur présentation d'un justificatif

L'agenda 2026

Mai

- **Dimanche 3 mai**
  Marche des Seigneurs
- **Samedi 23 mai**
  Yoga des chevaliers
  De 10h30 à 11h30
  Atelier parent/enfant
- **Dimanche 24 mai**
  Visite guidée
  De 14h à 15h30 et de 16h à 17h30
- **Vendredi 29 mai**
  Peines d'amour perdues
  À 20h
  Interprétation des élèves du Conservatoire de Metz

Juin

- **Dimanche 14 juin**
  Journées Européennes de l'Archéologie
  De 10h à 18h
- **Samedi 20 juin**
  Fête de la Saint-Jean
  À partir de 18h30
- **Samedi 27 juin**
  Midi en musique
  De 12h30 à 13h30
  Déjeuner-concert avec le Conservatoire du Bouzonville
- **Dimanche 28 juin**
  Yoga des chevaliers
  De 10h30 à 11h30
  Atelier parent/enfant
- **Dimanche 28 juin**
  Visite guidée
  De 14h à 15h30 et de 16h à 17h30

Juillet

- **Samedi 4 juillet**
  Visite guidée nocturne
  De 22h à 23h30 et de 23h30 à minuit
  À la lanterne médiévale
- **Tous les samedis et dimanches***
  Histoires Vivantes Médiévales
  De 14h00 à 15h00 et de 16h00 à 17h00
  * *A partir du 11 juillet 2026*
- **Tous les samedis et dimanches***
  Visites guidées
  De 10h30 à 12h00
  * *A partir du 11 juillet 2026*
- **Samedi 18 juillet**
  Le grand embrasement, musiques pour un roi fou
  À 20h
  Concert de l'ensemble Into The Winds

Août

- **Samedi 1er août**
  Visite guidée nocturne
  De 22h à 23h30 et de 23h30 à minuit
  À la lanterne médiévale
- **Samedi 22 et dimanche 23 août**
  Fête du Château
- **Tous les samedis et dimanches***
  Histoires Vivantes Médiévales
  De 14h00 à 15h00 et de 16h00 à 17h00
  * *Sauf week-end du 22 et 23 août en raison de la Fête du Château*
- **Tous les samedis et dimanches***
  Visites guidées
  De 10h30 à 12h00
  * *Sauf week-end du 22 et 23 août en raison de la Fête du Château*

Septembre

- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre**
  Journées Européennes du Patrimoine
  De 10h à 18h

Octobre

- **Samedi 24 et dimanche 25 octobre**
  Le Château de Sierck s'enchante
  De 11h à 17h
- **Vendredi 30 et samedi 31 octobre**
  Soirées loups-garous - Spécial Halloween
  De 17h à 20h et de 21h à 00h00

Novembre

- **Samedi 28 et dimanche 29 novembre**
  Noël médiéval

Décembre

- **Samedi 5 et dimanche 6 décembre**
  Noël médiéval

- La programmation culturelle
- Les animations touristiques

Visites guidées nocturne

À la lanterne médiévale

Venez découvrir le château autrement : munis d'une lanterne médiévale pour vous éclairer, suivez notre guide, et écoutez ses récits historiques, en parcourant le chemin de ronde, de nuit. Merci de vous équiper de bonnes chaussures pour accéder au château !

Nos guides se réservent le droit de confier ou non une lanterne aux jeunes enfants pour le bon déroulement de la visite et pour des raisons de sécurité.

Samedi 4 juillet et samedi 1er août
De 22h à 23h30 et de 23h30 à minuit

14€ | Réduit* 12€ (demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap) | gratuit pour les moins de 6 ans
*sur présentation d'un justificatif

Histoires vivantes médiévales

Atelier immersif

Plongez dans une thématique du Moyen Âge grâce à notre format Histoires Vivantes : une rencontre immersive, animée par un de nos guides passionnés. Vous découvrirez de façon vivante et accessible un aspect de la société médiévale : les armes utilisées par les chevaliers, les sciences, la musique et les danses, le métier d'haubergier... Un moment unique pour apprendre, comprendre et s'émerveiller autrement du patrimoine médiéval.

Nos guides se réservent le droit d'adapter la participation des jeunes enfants (moins de 6 ans), pour le bon déroulement de l'atelier et pour des raisons de sécurité.

À partir du 11 juillet, tous les samedis et dimanches en juillet et août (sauf week-end de la Fête du Château, les 22 et 23 août)
De 14h00 à 15h00 et de 16h00 à 17h00

12€ | Réduit* 10€ (demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap) | gratuit pour les moins de 6 ans
*sur présentation d'un justificatif



Programme culturel
2026

Musique



BLIND TEST – Sur le thème « musiques de films »
Vendredi 15 mai | 20h
Espace Culturel de Bouzonville

Dimanche 15 novembre
Espace Valette de Sierck-les-Bains



MIDI EN MUSIQUE
Samedi 27 juin | 12h30
Château de Sierck
Pique-nique tiré du sac
Pensez à ramener votre couverture !
Avec la classe d'orchestre et l'ensemble « Flûte en coeur » du Conservatoire Municipal de Bouzonville

CINÉ-CONCERT – Sur le thème « musiques de films »
Plusieurs ciné-concerts seront proposés sur le territoire :
- À Rémeling | Septembre
- À Grindorff-Bizing | Octobre
- À Guerstling | Décembre

À cette occasion, le pianiste Mathieu Regnault interprétera la musique en direct pendant la projection.



Théâtre

PEINES D'AMOUR PERDUES – William Shakespeare
Vendredi 29 mai | À 20h | Château de Sierck
Avec les élèves du Conservatoire Gabriel Pierné de Metz

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI – Molière
Vendredi 12 juin | À 19h30 | Salle des fêtes de Bouzonville
(groupe adultes) *Ouverture des portes à 18h30, buvette sur place.*

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES – Lewis Carroll
LES FILLES AUX MAINS JAUNES – Michel Bellier
Samedi 13 juin | À 15h | Périscolaire « Les Renardeaux » à Bouzonville
(groupe enfants et adolescents)

Cinéma

CINÉ PLEIN AIR | À LA TOMBÉE DE LA NUIT



GOD SAVE THE TUCHE
SAMEDI 6 JUIN
Merschweiller



CHASSE GARDÉE
SAMEDI 27 JUIN
Kerling-lès-Sierck



MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA 7ÈME COMPAGNIE ?
SAMEDI 4 JUILLET
Chémery-les-Deux



LES PETITES VICTOIRES
SAMEDI 4 JUILLET
Waldwisse



EN FANFARE
SAMEDI 18 JUILLET
Launstroff



UN P'TIT TRUC EN PLUS
DIMANCHE 26 JUILLET
Bibiche



ASTÉRIX ET OBÉLIX : L'EMPIRE DU MILIEU
SAMEDI 1ER AOÛT
Laumesfeld



ON AURAIT DÛ ALLER EN GRÈCE
MERCREDI 12 AOÛT
Guerstling



BEETLEJUICE BEETLEJUICE
VENDREDI 28 AOÛT
Halstroff



LES PETITES VICTOIRES
5 SEPTEMBRE
Neunkirchen-lès-Bouzonville



PADDINGTON AU PÉROU
SAMEDI 14 NOVEMBRE
Schwerdorff



DIVERTIMENTO
SAMEDI 25 JUILLET
Rémeling



ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES
VENDREDI 31 JUILLET
Château de Sierck



SUR LA PISTE DU MARSUPILAMI
SAMEDI 8 AOÛT
Hunting



UN P'TIT TRUC EN PLUS
22 AOÛT
Apach
Guinguette



ON AURAIT DÛ ALLER EN GRÈCE
SAMEDI 29 AOÛT
Bouzonville



ON AURAIT DÛ ALLER EN GRÈCE
VENDREDI 13 NOVEMBRE
Rustroff

www.ccb3f.fr

BALADES ET CIRCUITS

Passer l'été dans notre région



RANDONNÉE

AU PAYS DES TROIS FRONTIÈRES ET DE LA NIED

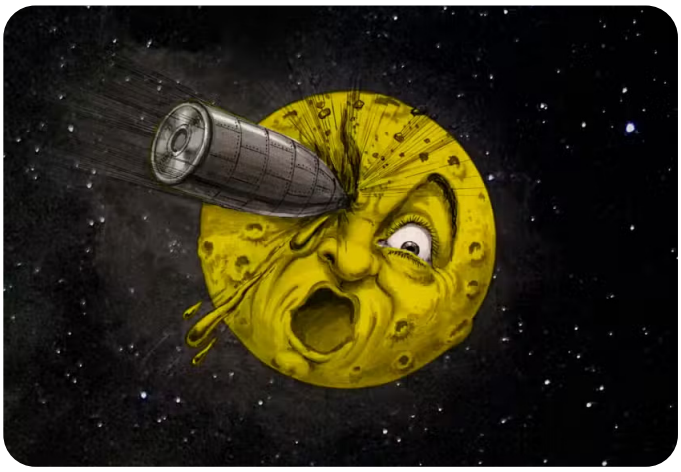
CHÂTEAU DE MALBROUCK

Passer l'été dans notre région

Une immersion dans l'univers de Méliès

Intitulée **« Méliès, la magie du cinéma »,** l'exposition invite petits et grands à découvrir l'œuvre foisonnante de Georges Méliès, figure fondatrice du cinéma.

Magicien devenu cinéaste, il a révolutionné un art naissant en y introduisant la fiction, le fantastique et les premiers effets spéciaux. Entre 1896 et 1913, il réalise plus de 500 films, ouvrant la voie à un imaginaire sans limites.



MOSELLE JEUNESSE

Passer l'été dans notre région



Moselle Jeunesse 2026

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Juillet 2026

DE 9H À 17H

JOUR	ACTIVITÉ	LIEU
Lundi 6 juillet	Handball - Basketball - Badminton - Ping-pong	Gymnase *Sierck-les-Bains*
Mardi 7 juillet	Sensibilisation au Handisport	Salle des fêtes *Grindorff-Bizing*
Jeudi 9 juillet	Sortie kayak sur la Nied	Club nautique *Bouzonville*
Vendredi 10 juillet	Tir à l'arc - Pétanque - Mölkky	Boulodrome *Bouzonville*
Lundi 13 juillet	Visite et activités proposées par le Château St-Sixte - Pédalo	Château St-Sixte *Freistroff*
Jeudi 16 juillet	Cellograff (graffiti sur cellophane) - Up-Cycling (recyclage artistique)	Salle des fêtes *Grindorff-Bizing*
Vendredi 17 juillet	Randonnée contée - Géocaching	Sur le site des Mehnirs *Launstroff*
Lundi 20 juillet	Initiation à l'équitation	Écuries *Férange*
Mardi 21 juillet	Aviron - Voile - Paddle	Base nautique *Basse-Ham*
Jeudi 23 juillet	Rallye photo - Initiation à la photographie	Salle des fêtes *Walweistroff*
Vendredi 24 juillet	Tennis - Flag football - Ultimate - Golf Freezbee	Salle des fêtes *Grindorff-Bizing*
Lundi 27 juillet	Journée médiévale - Activités proposées par le Château de Sierck	Château de Sierck
Mardi 28 juillet	Rallye Nature	Maison de la nature *Montenach*
Jeudi 30 juillet	Tournoi de football	Club de foot *Filstroff*
Vendredi 31 juillet	Initiation aux Jeux de Rôle - Qwan Ki Do	Salle des fêtes *Grindorff-Bizing*

Moselle Jeunesse 2026

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

Août 2026

DE 9H À 17H

JOUR	ACTIVITÉ	LIEU
Lundi 3 août	Visite et activités proposées par le Château St-Sixte - Pédalo	Château St-Sixte *Freistroff*
Mardi 4 août	Journée surprise	Salle des fêtes *Grindorff-Bizing*
Jeudi 6 août	Boxe - Crossfit (à Arès Gym) - Apiculture Sensibilisation aux jeux vidéo	Hôtel Communautaire *Bouzonville*
Vendredi 7 août	Olympiades multi-sports	Salle des fêtes *Grindorff-Bizing*
Lundi 10 août	Peinture sur figurine - Jeu de piste	Château de Sierck
Mardi 11 août	Initiation à l'aéromodélisme	Piste d'aéromodélisme *Bouzonville*
Jeudi 13 août	Journée bonus - Karting *	Piste de karting *Lommerange*
Vendredi 14 août	Handball - Basketball	Salle des fêtes *Bouzonville*

Dispositif réservé aux habitants de la CCB3F âgés de 11 à 17 ans.

Déplacement en bus avec ramassage à Bouzonville puis à Sierck-les-Bains.

Activité autorisée uniquement sur transmission d'un certificat de nage de 25 mètres. Maillot de bain obligatoire, prévoir serviette de bain, tenue de rechange et accessoires de toilette. ***Pour plus d'informations, contactez le Centre Aquatique Communautaire de Bouzonville.***

L'inscription à Moselle Jeunesse se réalise à la journée, de 9h à 17h, le repas de midi est tiré du sac.

Pour plus de renseignements : mosellejeunesse@ccb3f.fr

Les activités proposées sont susceptibles de pouvoir être modifiées en fonction de conditions météorologiques ou d'aléas de derniers moments.

* **Conditions d'inscription : 14 ans min., 1,60m min. et 7j de participation min.**

FLASHEZ POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT !

MANIFESTATIONS 2026

Planning des manifestations

DATES	EVENEMENT	OU ?	ORGANISE PAR
11 juillet	Fête Nationale	Salle Pierre Polyvalente Pierre Hallé	Comité des Fêtes et le Club des Jeunes 3 frontières
18 et 19 juillet	Guinguette	Local Associatif Rue des Forges (samedi et dimanche de 10h à 18h)	Mairie (recette versée au CCAS)
25 et 26 juillet	Guinguette	Local Associatif Rue des Forges (samedi et dimanche de 10h à 18h)	APE
1 et 2 août	Guinguette	Local Associatif Rue des Forges (samedi et dimanche de 10h à 18h)	Comité de Jumelage
8 et 9 août	Guinguette	Local Associatif Rue des Forges (samedi et dimanche de 10h à 18h)	Comité des Fêtes
22 et 23 août	Guinguette	Local Associatif Rue des Forges (samedi et dimanche de 10h à 18h)	Mairie (recette versée au CCAS)
29 et 30 août	Guinguette	Local Associatif Rue des Forges (samedi et dimanche de 10h à 18h)	SLPS
4 septembre	Anniversaire 10 ans AMAP	Maison de la Nature, Montenach	AMAP
27 septembre	Spectacle Julien Strelzyk France VS Luxembourg Round 2	Salle Pierre Polyvalente Pierre Hallé	Comité des Fêtes
11 octobre	Marché de la Pomme	Hameau de Belmach	Comité des Fêtes
17 octobre	Soirée Jeunes Diplômés et Nouveaux Arrivants	Salle EUROPA	Mairie
8 novembre	Repas des Anciens (sur invitation)	Salle Pierre Polyvalente Pierre Hallé	Mairie
23 novembre	Fête du Beaujolais Nouveau	Salle EUROPA	Comité de Jumelage
27 novembre, 4 et 11 décembre	Vins Chauds de l'Avent	Parvis à côté de la mairie	Comité des Fêtes

Planning suscpetible d'évoluer, n'hésitez pas consulter :

- Le site internet de la mairie : www.Apach57.fr
- Notre page facebook : Petit Apachois Commune d'Apach
- Panneau Pocket : Commune d'Apach

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal

27 AVRIL 2026

Absent(s) excusé(s): Guillaume TRIDEMY (procuration)
Absent(s) non excusé(s) : Patrick GUTIERES, Laurence HUME et François ROBEIN

Validation des comptes-rendus des précédents conseils municipaux
Le conseil municipal valide à l'unanimité les comptes-rendus des conseils municipaux n°01, n°02 et n°03 des 5 février, 21 mars et 30 mars 2026.

Vote des taxes directes locales
Le conseil municipal fixe à l'unanimité les taux des taxes directes locales pour l'année 2026 comme suit :
- Taxe d'habitation : 28,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73,30 %

Le conseil municipal autorise également Madame la Maire à notifier cette décision aux services de l'État et à transmettre les documents nécessaires à la Direction départementale des finances publiques.

Compte Financier Unique 2025 – Budget Assainissement
Le conseil municipal approuve à l'unanimité, hors participation de Madame la Maire au vote, le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Assainissement.
Les résultats de clôture s'établissent à :
- Fonctionnement : excédent de 16 806,12 €.
- Investissement : déficit de 155 342,57 €.

Affectation du résultat – Budget Assainissement 2025
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2025 du budget Assainissement :
- 16 806,12 € au compte 1068 afin de couvrir une partie du besoin de financement de la section d'investissement.
- Le déficit d'investissement de 155 342,57 € est reporté au compte 001.

Compte Financier Unique 2025 – Budget Commune
Le conseil municipal approuve à l'unanimité, hors participation de Madame la Maire au vote, le Compte Financier Unique 2025 du budget Commune.
Les résultats de clôture s'établissent à :
- Fonctionnement : déficit de 131 181,96 €.
- Investissement : déficit de 467 615,62 €.

Affectation du résultat – Budget Commune 2025
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2025 du budget Commune :
- Le déficit de fonctionnement de 131 181,96 € est reporté au compte 002.
- Le déficit d'investissement de 467 615,62 € est reporté au compte 001.

Budget Primitif Assainissement 2026
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2026 du budget Assainissement, équilibré à :
- 354 922,68 € en section de fonctionnement.
- 235 448,12 € en section d'investissement.

Budget Primitif Commune 2026
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2026 de la commune, équilibré à :
- 1 219 399,96 € en section de fonctionnement.
- 1 152 062,06 € en section d'investissement.

Révision des tarifs du périscolaire pour les agents communaux
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer le tarif minimal du périscolaire à l'ensemble des agents communaux bénéficiant de ce service.

Subvention au SLPS
Le conseil municipal accorde à l'unanimité une subvention de 1 500 € au SLPS.

Création de postes saisonniers
Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas créer trois postes saisonniers d'adjoints techniques, en raison des restrictions budgétaires et de l'absence de deux agents communaux pour maladie.

Commission communale des impôts directs
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la liste des commissaires titulaires et suppléants proposée au Directeur départemental des finances publiques pour la Commission communale des impôts directs. Il autorise la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette décision et à transmettre le dossier au Préfet.

Vente de terrains rue Bellevue
Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la vente de plusieurs terrains situés rue Bellevue. Il autorise la cession de la parcelle 630 à Mme OUHADDOU Nawel et de la parcelle 631 à Mme VAZ Nathalie. La parcelle 632 est quant à elle laissée en réserve. La Maire est autorisée à signer l'ensemble des documents nécessaires à ces ventes.

Vente du terrain rue des Vignes
Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la vente des parcelles 201 et 203 situées rue des Vignes (section 2) à M. SELMANLLARI Erion et Mme SELMANLLARI Teuta. La Maire est autorisée à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette transaction.

Vente du terrain rue de l'École
Le conseil municipal prend connaissance de la contre-proposition d'un couple d'habitants d'Apach et des nouveaux avis de valeur des agences immobilières. Après analyse, il décide à l'unanimité de proposer la vente du terrain situé rue de l'École (section 3, parcelles 296, 297, 298 et 299) au prix de 142 000 €. La Maire est autorisée à signer tous les documents relatifs à cette vente.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Sécurité / Sûreté / Santé ***Christophe HAMMES***	Virginie GUÉNOT Gilbert PATOUT Christophe OBIEGALA	Sandrine SCHMITT Guillaume TRIDEMY Anne WOLF
Communication / Affaires transfrontalières /associations ***Anne WOLF***	Christophe MICHAUD Sandrine SCHMITT Stéphanie HEINTZ	Guillaume TRIDEMY Jordy HAAN Rachel LELLIG
Travaux / Cadre de vie ***Gilbert PATOUT***	Christophe HAMMES Christophe OBIEGALA Jordy HAAN	Stéphanie HEINTZ Sandrine SCHMITT Anne WOLF
Enfance / Jeunesse ***Stéphanie HEINTZ***	Rachel LELLIG Virginie GUÉNOT Anne WOLF	Christophe MICHAUD Jordy HAAN Gilbert PATOUT
Appel d'offres	Guillaume TRIDEMY Sandrine SCHMITT Gilbert PATOUT	Christophe OBIEGALA Christophe HAMMES Stéphanie HEINTZ
Finances	Christophe HAMMES Gilbert PATOUT Virginie GUÉNOT	Rachel LELLIG Sandrine SCHMITT Guillaume TRIDEMY
CCAS	*Élus :* Émilie VILLAIN Anne WOLFF Stéphanie HEINTZ Rachel LELLIG Christophe MICHAUD Virginie GUÉNOT	*Nommés :* Christiane MULLER Anne DI VITA Josiane KAYSER Stéphanie OBIEGALA
SIE MEINSBERG	Christophe HAMMES	Gilbert PATOUT
SIA SAR	Émilie VILLAIN Gilbert PATOUT	Christophe HAMMES Guillaume TRIDEMY
SISCODIPE	Christophe HAMMES	Gilbert PATOUT
Élections	Christophe OBIEGALA Sandrine SCHMITT Guillaume TRIDEMY Marcel HEYD Laurence HUMÉ	

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal

27 MAI 2026

Absent(s) excusé(s): Christophe OBIEGALA (procuration), François ROBEIN
Absent(s) non excusé(s) : Patrick GUTIERES et Laurence HUME

Validation du compte-rendu du conseil municipal
Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal n°04 du 27/04/2026.

Règlement intérieur du conseil municipal
Le conseil municipal adopte à l'unanimité la mise en place du règlement intérieur du conseil municipal annexé à la délibération.

Désignations et représentations
Le conseil municipal désigne à l'unanimité ses représentants à la CLECT : Mme VILLAIN Émilie et M. HAMMES Christophe.
Il désigne également M. HAMMES Christophe comme référent EESH pour la commune.

Fiscalité locale 2026
Le conseil municipal fixe à l'unanimité les taux des taxes locales pour 2026 : taxe foncière sur les propriétés bâties à 28,33 %, non bâties à 73,30 % et taxe d'habitation à 13,34 %.

Budget assainissement – décision modificative
Le conseil municipal approuve à l'unanimité une réaffectation de crédits du budget assainissement 2026, avec un transfert de charges de fonctionnement vers d'autres articles budgétaires.

Reversement de l'accise sur l'électricité
Le conseil municipal valide à l'unanimité le reversement de 98 % de la part communale de l'accise sur l'électricité au SISCODIPE pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Loyers communaux 2026
Le conseil municipal applique à l'unanimité l'augmentation des loyers selon l'indice de référence des loyers 2026 pour la mairie, les bâtiments scolaires et la machine à pain.

Règlements du périscolaire
Le conseil municipal adopte à l'unanimité les nouveaux règlements du périscolaire, applicables dès la rentrée 2026/2027.

PLUi – emplacement réservé n°7
Le conseil municipal renonce à l'unanimité à l'acquisition d'une parcelle concernée et demande la suppression de l'emplacement réservé n°7 du PLUi auprès de la CCB3F.

Travaux d'enrobés – boucle de Rouillé
Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise LEICK pour les travaux d'enrobés de la boucle de Rouillé.

Convention ATC France
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention d'occupation du domaine public avec ATC France et autorise la Maire à la signer.

Convention assistants éducatifs d'allemand
Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le poste d'assistante éducative germanophone et d'engager les démarches nécessaires au recrutement et aux aides financières associées.

Tableau des effectifs
Le conseil municipal supprime à l'unanimité trois postes non pourvus à compter du 01/06/2026 et met à jour le tableau des effectifs.

Subvention amicale des Sapeurs-Pompiers
Le conseil municipal accorde à l'unanimité une subvention de 200 € à l'amicale des Sapeurs-Pompiers du Val Sierckois.

Fête Nationale

Apach

11 juillet

A partir de 19h à la salle polyvalente



ECRAN GÉANT

BAL POPULAIRE

BUVETTE ET RESTAURATION



22H - RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23H - FEU D'ARTIFICE



CFA Comité des fêtes Apach

Club des Jeunes 3 Frontières

Ne pas jeter sur la voie publique